

La charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble

Avis citoyen • Février 2022





La charte de la Convention citoyenne locale pour le climat et la biodiversité d'Est Ensemble

Avis citoyen • Février 2022



Sommaire

Nous, citoyennes et citoyens de la Convention locale d'Est Ensemble 6

Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives 19

1. Réduire l'usage de la voiture 20
2. Un réseau de transports en commun fiable 21
3. Développer le vélo 23

Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux 7

1. Remettre de la nature en ville 7
 2. Préserver la biodiversité 9
- Végétaliser le territoire ou répondre à la demande de logements : faut-il choisir ? 11*

Un territoire résilient qui promeut une alimentation saine 25

1. Privilégier un approvisionnement local et en circuit court 25
2. Revoir l'offre de restauration scolaire d'Est Ensemble 26
3. Faire évoluer les pratiques alimentaires 26

Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable 12

- Un protocole de l'habitat inclusif pour les 9 communes d'Est Ensemble 13*
1. Rénover le parc immobilier 14
 2. Encourager la mixité sociale et culturelle 16
 3. Construire des logements éco-responsables 17

Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage 28

1. Lutter contre le gaspillage alimentaire 29
 2. Un territoire zéro déchet 29
- Faut-il de nouveaux lieux de gestion des déchets à Est Ensemble ? 32*
3. Une sobriété numérique 33

F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés 34

La cité du climat et de la biodiversité d'Est Ensemble, un lieu emblématique et identitaire 35

1. Promouvoir l'innovation du développement durable dans les entreprises 36
2. Faire évoluer l'offre de formation des enfants et des jeunes 37

G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables 40

1. Investir dans les énergies renouvelables 40

Conclusion : 42
Suivi et bilan de la Convention citoyenne locale d'Est Ensemble

AN- NEXES 44

Annexe 1 44
 Les points de réserve

Annexe 2 45
 Notre territoire aujourd'hui, regards croisés de citoyens et d'experts

1. Portrait(s) de territoire le diagnostique des citoyens 45
2. « Vous avez vu juste » la réaction des intervenants 47

Annexe 3 49
 Notre territoire idéal, et si dans 20 ans les mesures de la Convention étaient appliquées ?

Annexe 4 52
 Les intervenants rencontrés par la Convention citoyenne



Nous, citoyennes et citoyens de la Convention locale d'Est Ensemble¹

Nous avons été choisis pour représenter la diversité du territoire. Nous ne sommes ni des militants ni des activistes de l'écologie.

Nous avons partagé notre diagnostic, les problématiques et les fiertés de notre territoire.

Nous avons été sensibilisés aux causes, aux effets et aux conséquences du réchauffement climatique.

Nous avons enrichi notre vision sur les enjeux du réchauffement climatique. Nous avons découvert les complexités de mise en œuvre des actions pour lutter contre les changements climatiques sur les différentes communes.

Nous avons débattu avec des personnes aux profils très différents. Grâce à ces échanges, certains d'entre nous ont connu un réveil citoyen qui leur a fait changer leurs habitudes quotidiennes.

Nous avons beaucoup travaillé pour trouver des solutions communes et nous avons formulé un avis pédagogique et accessible au plus grand nombre.

Nos propositions ne doivent pas être lues séparément, mais comme un ensemble de thématiques connectées les unes aux autres. Nous vous invitons à les appréhender en bloc car ce sont ces actions qui ensemble permettront un changement global.

Nous avons conscience de l'urgence de la situation que ce soit pour le climat, la biodiversité ou le quotidien des personnes les plus fragiles. Certaines actions peuvent être mises en place rapidement, d'autres requièrent plus de temps et de moyens. C'est pourquoi nous invitons les élus à ne pas attendre et à mettre en place immédiatement tout ce qui doit l'être. Chaque action fait une différence. Les nôtres sont concrètes.

Nous serons attentifs à ce que cet effort collectif soit pris en compte par les élus et que ces derniers s'engagent sur le long terme.

Ce sont nos différences de points de vue qui ont permis d'enrichir nos propositions. Nous avons vécu une belle aventure humaine, une expérience très forte qui nous a donné l'envie et la possibilité d'agir.

Nous ne pouvons qu'inviter l'ensemble des collectivités et intercommunalités à s'inspirer de notre expérience participative et citoyenne.

Nous invitons l'ensemble des acteurs du territoire à lire cette chartre et à la signer pour s'engager.

¹ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne

A. Un territoire végétalisé, aux espaces verts partagés et conviviaux²

Nous considérons qu'il est indispensable de **végétaliser beaucoup plus notre territoire**. Il y a quatre raisons de végétaliser qui sont toutes essentielles pour répondre aux enjeux climatiques et écologiques : **s'adapter aux pics de chaleurs** (en limitant les îlots de chaleur) qui vont être de plus en plus forts et répétés, **proposer un cadre de vie de qualité, permettre le développement de davantage de biodiversité dans le territoire**, et **contribuer à la captation de carbone**. C'est d'autant plus urgent que nous constatons une dégradation continue de la biodiversité sur notre territoire au fil des dernières décennies : disparition des moineaux, des hirondelles, des habitats naturels, etc.

La végétalisation de notre territoire est un élément indispensable au bien-être de la population : la verdure est plus belle à voir qu'un espace vide ou minéral et cela nous permettrait de mieux comprendre que nous devons cohabiter avec la faune et la flore.³ Nous jugeons essentiel d'**arrêter de penser la biodiversité en sanctuaire, il faut lui permettre de circuler**, en préservant les friches, les mauvaises herbes, les espèces sauvages – aussi petites soient elles. Cessons de vouloir tout domestiquer, tout enfermer, tout cloisonner. **Cessons d'être anthropocentrés et de vouloir dominer les autres espèces**.

Depuis trop longtemps, notre activité humaine détruit la faune et la flore, il est temps de **respecter la vie animale et végétale, pour nous, pour les générations futures et pour l'avenir de la planète**. Préserver les espaces verts, c'est permettre au système vivant, et donc à nous, de mieux respirer, d'être en meilleure santé. De vivre mieux.

Nous rappelons la dimension systémique de nos propositions. Pour cette partie, ces propositions renvoient notamment aux actions à mener sur le logement ou encore les déplacements, développées dans d'autres parties.

A.1 Remettre de la nature en ville

PROPOSITIONS

Créer un maillage de biodiversité et des espaces verts conviviaux :

- (Re)planter des arbres dans les rues, créer des îlots de fraîcheur, utiliser les espaces vides et inexploités du territoire. Des participants pointent que nous pourrions notamment nous inspirer de la végétalisation de l'avenue Jean Jaurès au Pré Saint-Gervais ;
- Créer un maillage de biodiversité sur le territoire d'Est Ensemble en reliant les espaces verts entre eux par une trame : des couloirs de circulation de biodiversité (végétalisés ou avec de l'eau, au bord du canal), tant pour les animaux que les végétaux et les humains (type trame verte et bleue) ;
- Développer les jardins partagés, comme des potagers, sur le territoire pour sensibiliser la population tout en créant du lien social ;

² Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.

³ Une réserve a été formulée sur cette phrase par une personne. Voir réserve n°1 dans Annexes.



- Recouvrir avec un toit végétalisé des parties de l'autoroute et du périphérique comme à La Courneuve et aux Lilas (avec des parcs, une possibilité de transports en commun etc.). Ce toit pourrait être un parc ouvert au public (auquel cas on doit pouvoir prévenir les particules avec des filtres ou des plantes qui les capteraient). Si ce n'est pas possible, il pourrait être réservé à la biodiversité ;
- Un point d'attention porte sur les accidents qui peuvent être créés par l'accumulation de feuilles mortes et les risques de glisser en marchant ou en faisant du vélo. Avec de nouvelles pratiques et de nouveaux usages, il faut aussi repenser des services - notamment des services de nettoyage adaptés.

Déminéraliser et désartificialiser les sols :

- Déminéraliser les espaces où cela est possible : par exemple des cours d'école, des voies partagées, des terrains de loisirs afin qu'ils redeviennent des espaces de pleine terre et ainsi rendent des services écologiques en contribuant aux trames vertes. Il s'agit de déminéraliser avec bon sens et de penser à tous les usages.

Nous savons que cela existe déjà dans des écoles. Il y a un enjeu à faire attention à ce que, quelle que soit la météo, l'usage de la cour reste possible. Il faut prévoir des espaces de pleine terre pour absorber l'eau, garder certains espaces où il ne peut y avoir de boue, des espaces de végétation pour limiter les pics de chaleur, ou encore des potagers pour sensibiliser à l'agriculture.

Un point d'attention pour les personnes à mobilité réduite. C'est déjà très difficile de circuler et ce sera pire sur des espaces de pleine terre. La planification de la déminéralisation doit prévoir un plan de circulation ambitieux pour les personnes à mobilité réduite. Les personnes concernées (personnes à mobilité réduite, familles, utilisateurs de vélos, skate, trottinettes...) doivent être associées à la réflexion et au test de ces aménagements. Nous savons qu'il y a des techniques pour rendre des espaces de pleine terre accessibles. Attention, nous ne devons pas confondre les espaces de pleine terre réservés à l'espace public, des espaces réservés à la biodiversité décrits plus bas qui doivent être protégés pour ne pas être piétinés.

Les services publics et d'entretien devront être adaptés. Nous pourrions inclure des habitants dans cet entretien, par exemple au travers de communautés de citoyens organisées autour des parcs.

La Convention est partagée sur le calendrier et l'ambition de la déminéralisation. Nous sommes d'accord sur l'idée de déminéraliser mais la moitié d'entre nous veut trouver un juste milieu et le faire progressivement. L'autre moitié s'est prononcée pour plus de radicalité, parce que nous avons une fenêtre très courte pour répondre à l'urgence climatique. Déminéraliser c'est aussi permettre à la terre d'absorber l'eau et que celle-ci puisse suivre son cycle naturel.

- Remettre de la nature d'agrément (pour le plaisir des usagers) et permettre ainsi une perméabilité des sols pour prévenir des inondations et des pics de chaleurs.

A.2 Préserver la biodiversité

PROPOSITIONS

Permettre à la nature de reprendre ses droits :

Nous devons veiller à ce qu'il y ait toujours un pourcentage de territoires laissés à l'abandon pour la biodiversité tout en limitant les îlots de chaleur :

- Analyser les zones de « friches » pour en choisir le meilleur usage. Si le terrain est sain et sans construction, laisser la nature reprendre ses droits. Si le terrain est pollué et comprend des bâtiments, il nous semble plus intéressant de réutiliser le bâtiment ou le reconstruire/rénover (cf. nos propositions sur les rénovations, nouvelles constructions et densification) ;
- Nous considérons que les maires doivent utiliser la préemption ou la non-délivrance de permis de construire pour conserver des espaces sauvages ;
- Obliger à laisser un certain pourcentage de grands parcs à l'état naturel / en friche (par exemple : 10% du parc), et établir un « ratio » pour déterminer une qualité de vie acceptable (au-delà du nombre de m² d'espaces verts par habitant prévu dans le PLUi aujourd'hui). Dans les nouvelles constructions, le ratio d'espaces verts devrait être encore plus ambitieux et devrait prévoir davantage d'espaces verts en terre pleine que ce qui se fait aujourd'hui. Dans les rénovations, reconstructions, nous devons aussi regarder les opportunités pour créer davantage de végétalisation à chaque fois que c'est possible (par exemple les toits) ;
- Généraliser l'arrêt des pesticides dans l'entretien des parcs et des espaces verts ;
- Mettre fin aux faux espaces naturels. Par exemple, ne pas remplacer les fleurs quand elles ont fané, ne pas planter uniquement par esthétisme, et ne pas domestiquer la nature en désherbant à tout-va, privilégier la « taille douce » des arbres ;
- Planter des arbres pour créer de l'ombre et limiter les pics de chaleur.

Protéger la faune et la flore locales :

- Créer des refuges pour les espèces végétales comme animales dans les parcs pour les oiseaux, les insectes (par exemple les abeilles) pour réintroduire des espèces locales. Nous avons besoin de toute cette diversité pour maintenir notre planète vivante ;
- Végétaliser les bâtiments publics et privés lorsque c'est possible et pertinent, y créer des refuges / niches à insectes, développer des espaces verts et/ou de l'agriculture urbaine sur les toits ;
- Diminuer l'éclairage public à partir d'une certaine heure : avoir un éclairage avec une lumière tamisée ou un lampadaire sur deux mais suffisante la nuit pour ne pas avoir un sentiment d'insécurité dans l'espace public. Après avoir débattu de l'ouverture des parcs, nous avons acté qu'il valait mieux qu'ils restent fermés la nuit et sans lumière pour protéger les espèces sauvages ;
- Cependant, l'enjeu de se sentir en sécurité tout en limitant l'impact écologique demeure. Dans les horaires d'ouverture des parcs, de l'éclairage doit être maintenu afin d'avoir une lumière suffisante pour se sentir en sécurité ;
- Alimenter l'éclairage public par des énergies renouvelables uniquement.



Faire du canal de l'Ourcq un espace collectif incontournable d'un territoire durable :

- Le canal, sur ses deux berges, doit être un lieu de continuité des espaces verts. Nous nous interrogeons pour le choix de végétalisation, est-ce que cela doit être laissé à de la végétalisation sauvage pour les espèces naturelles ou doit-on choisir ce que l'on plante sur le canal (auquel cas, doit-on anticiper en fonction des évolutions climatiques ?). Nous nous demandons si l'on doit aussi penser des ponts de franchissement pour la biodiversité ;
- Homogénéiser l'entretien du Canal : qu'il soit aussi propre à Pantin qu'à Bobigny ;
- Mettre en place des poubelles tout le long du Canal ;
- Aménager sur le canal de l'Ourcq des espaces de sociabilité gratuits : sport, lecture, jeux pour enfants... ;
- Proposer aux citoyens de participer à l'entretien de cet espace ;
- Faire du Canal de l'Ourcq un espace de sensibilisation : afficher le long du canal des panneaux de sensibilisation sur la biodiversité, sur les déchets (leur durée de vie) mais aussi organiser des activités pour les scolaires ou les adultes. L'usage du canal de l'Ourcq renvoie à toutes les actions de sensibilisation (partie F).

Végétaliser le territoire ou répondre à la demande de logements : faut-il choisir ?

Nous proposons de mener les deux de front en végétalisant tous les espaces qui peuvent l'être et en densifiant uniquement pour répondre aux enjeux de logement, de mixité sociale et de réduction des déplacements par l'offre de services de proximité

Cet encadré fait référence aux parties A et B de notre avis citoyen.

Est Ensemble est un des territoires les plus denses d'Île-de-France et où le nombre de m² d'espaces verts par habitant est le plus faible. Pour vivre plus sereinement en meilleure santé et pour respirer dans nos villes, nous voulons avoir accès à plus de nature et d'espaces verts. Pour autant, nous sommes conscients des difficultés des habitants, déjà installés et ceux qui le souhaitent, à se loger et la pression immobilière qui en découle.

Nous avons beaucoup échangé, argumenté et pesé les enjeux entre la poursuite de la densification, la sanctuarisation de tout espace pouvant être végétalisé ou encore rendu à la biodiversité. Nous avons construit une position collective qui privilégie de conserver et développer des espaces verts pour notre bien-être et pour préserver la biodiversité. Les nouvelles constructions ne sont pas exclues mais elles seront fortement conditionnées.

Notre territoire doit trouver un équilibre entre espaces verts et urbanisés en désartificialisant les sols et en végétalisant l'existant. Nous ne voulons pas d'une nature artificielle ou cosmétique, mais d'une nature plus libre qui permette à la faune et la flore de se développer et des espaces partagés et conviviaux qui créent du lien social entre les habitants. Pour nous, il ne s'agit pas de choisir entre logements et espaces verts, mais de créer une harmonie entre les deux.

Par densification choisie, nous entendons que toute nouvelle construction ou reconstruction dans le territoire ne puisse être réalisée que pour soutenir l'accès à des logements dignes pour les habitants les plus modestes ou pour développer des services de proximité. De nouveaux projets qui prennent en compte et valorisent la mixité sociale, qui soient écoresponsables, vertueux et permettent l'implantation de services de proximité. Nous n'imaginons pas des quartiers entiers réservés aux plus modestes ni aux plus aisés, mais bien un maillage fin, dans chaque quartier, rue et bâtiment pour garantir la mixité. Nous avons conscience que la loi prévoit cela, mais nous voulons aller encore plus loin. En écrivant « plus aisés » et « plus modestes », nous avons le sentiment d'opposer, de créer des catégories, et nous souhaitons à terme que nous vivions pleinement tous ensemble sans porter dans nos regards ces oppositions.

Lorsque cela est possible, la densification ne se fera pas au sol mais plutôt en hauteur. Il ne s'agit pas de construire sur des terrains non construits, mais sur des terrains vacants.⁴

Cette densification « vertueuse » sera co-construite avec tous les habitants. Pour chaque projet d'aménagement, des échanges devront être organisés afin que les habitants s'approprient les enjeux de biodiversité et en créent les usages ensemble. Il faudra respecter le ratio d'espace laissé à la biodiversité fixé suite à cette Convention. Un espace minimum laissé à la biodiversité n'est pas discutable et ne pourra être remis en cause par la co-construction. En participant nous serons aussi beaucoup plus à l'aise dans ces espaces.

⁴ Une réserve a été formulée sur cette phrase. Voir réserve n°2 dans Annexes.



B. Un territoire solidaire qui s'engage pour un habitat rénové et éco-responsable⁵

À Est Ensemble, nous manquons de logements. Au-delà de ce constat, largement partagé en Île-de-France, il existe aussi beaucoup de logements privés en location qui sont en très mauvais état. Les propriétaires manquent de moyens pour investir et rénover leur logement ; des marchands de sommeil profitent de la tension immobilière pour louer des logements insalubres.

Pour nous, les rénovations énergétiques des habitats sont un levier essentiel pour la transition environnementale bien sûr mais aussi pour répondre en partie aux injustices très fortes présentes sur notre territoire, comme les inégalités d'accès, pour les personnes les plus modestes, à un logement décent. Nous souhaitons que **la rénovation énergétique** du parc immobilier soit une priorité de la Convention, en commençant par la rénovation **des logements les moins bien isolés**, puis par **la construction de logements neufs écoresponsables**.

La mixité de notre territoire est un élément de fierté et ce qui fait sa force. Si nous ne maîtrisons pas ses transformations, il va naturellement poursuivre sa gentrification. Ce seront encore les plus aisés qui achèteront les appartements dans les nouvelles constructions ou les bâtiments rénovés. Pour maintenir la mixité et répondre aux besoins des habitants les plus modestes, il faut que **les plus précaires soient prioritaires sur le logement social et le logement privé vacant**.

Nous proposons de mieux utiliser le parc de logements existants et d'adapter nos manières d'habiter pour contribuer à cette optimisation. Cela peut par exemple passer par des facilités pour louer des chambres, faire de la colocation ou encore de l'habitat intergénérationnel. Dans le parc de logement social, il y a peu de mobilité des foyers. Par exemple, des grands logements restent parfois occupés par des couples ou des personnes seules quand les enfants ont quitté le foyer. C'est compréhensible car déménager c'est reconstruire sa vie, ses liens, ses connaissances. Ces situations se retrouvent aussi dans le parc privé.

Est Ensemble a toujours été un territoire d'accueil exemplaire et doit le rester tout en inspirant d'autres collectivités. En effet, l'accueil de nouveaux habitants ne doit pas porter uniquement sur le territoire déjà très dense d'Est Ensemble. **Nous interpellons sur la nécessité de davantage de solidarité entre les territoires.** La création de logements, notamment sociaux et leur répartition doit être pensée de manière homogène à l'échelle de l'Île-de-France. Il faut qu'Est Ensemble porte cette voix aux niveaux supérieurs (régional, national...).

⁵ Deux personnes n'ont pas adopté cette partie. Une réserve a été formulée. Voir réserve n°3 dans Annexes.

Un protocole⁶ de l'habitat inclusif pour les 9 communes d'Est Ensemble

Les 9 villes d'Est Ensemble doivent porter le même objectif commun sur l'habitat et disposer d'outils pour embarquer tous les acteurs du territoire. Un des leviers que nous avons identifiés pour créer cette dynamique et aller au-delà des engagements déjà pris, est la mise en place d'un protocole de l'habitat inclusif d'Est Ensemble. Elle vise à ce que toutes les parties prenantes (services d'Est Ensemble, les bailleurs - privés et publics, les élus municipaux, les associations de locataires, les syndicats de copropriétés) se mettent d'accord sur **les droits et obligations de chacun**. Les marchés publics pourraient être bloqués en cas de non-respect du protocole de l'habitat.

Il s'agit d'**établir des critères mesurables et évaluables ambitieux** sur la neutralité carbone et le respect de la biodiversité sur la base des propositions de la Convention présentées dans ce document. Ce protocole, qui porte à la fois sur le parc privé et le parc public social, permettra également de coordonner les différents aspects de la transition qui concernent les bâtiments d'habitat : énergie, isolation, modes de vie collectifs respectueux, mixité, activités partagées, économie sociale et solidaire. Nous proposons que ces éléments nourrissent l'évolution du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Quelques principes généraux détaillés dans les propositions

- Faire un état des lieux des qualités énergétiques des logements existants. Par exemple instaurer une réunion obligatoire d'information pour les locataires et établir une fiche d'identité du logement (énergie, équipements...);
- Privilégier la rénovation et la réhabilitation aux constructions neuves ;
- Garantir que la rénovation des logements ne soit pas excluante pour certains ménages (notamment en cas de hausse des loyers) ;
- Être coercitif si l'habitat est dégradé au point d'être dangereux pour les habitants (avec une amende) et accompagner les propriétaires et les bailleurs qui n'ont pas les moyens financiers pour mettre leur bâtiment aux normes énergétiques ;
- Prévoir la multifonctionnalité des immeubles comme pour les constructions de nouveaux bureaux par exemple : la réversibilité de l'usage notamment pour résorber le mal-logement ;
- Faire un recensement des bureaux vacants pour utiliser les locaux pour d'autres usages, pour ne pas les laisser vides pendant trop longtemps ;
- Inclure les personnes en situation de handicap dans les projets (dans la concertation mais aussi dans les équipes projets d'Est Ensemble) pour avoir leur point de vue ;
- Organiser des tables rondes trimestrielles entre les parties prenantes avec un registre de locataires pour le suivi des actions faites.

Ce protocole devra intégrer tout ce qui concerne l'habitat dans les différentes propositions de la Convention, de la végétalisation à la conception des logements en passant notamment par la gestion des déchets ou encore le droit au logement.



B.1 Rénover le parc immobilier

La précarité énergétique est un phénomène touchant 1/3 de la population d'Est Ensemble. C'est une double peine inacceptable pour les locataires les plus précaires contraints d'habiter dans un logement vétuste, que ce soit dans le parc de logement social ou privé. Habiter un logement mal isolé engendre des coûts supplémentaires et des conséquences sur la santé (difficultés respiratoires dues aux moisissures, maladies dues au froid...).

Rénover, c'est un cercle vertueux. Les logements sociaux auront une meilleure image. Les habitants respecteront plus un bien en bon état. Et respecter son cadre de vie est un chemin pour se respecter soi-même.

Rénover énergétiquement tout le parc immobilier :

- **Généraliser un guichet unique de diagnostic et de conseil en rénovation énergétique pour les propriétaires du parc privé**, à l'image du travail mené par l'Alec-MVE. L'objectif est de renseigner tous les habitants du territoire sur le diagnostic énergétique de leur logement, d'évaluer les coûts des travaux, les choix de matériaux pour leurs rénovations.

Ce guichet permettrait de :

- Poser les différentes étapes d'une rénovation, du plus urgent au moins urgent (par exemple commencer par isoler les murs ou le sol) ;
- Mettre en relation l'usager avec les entreprises certifiées et reconnues d'Est Ensemble pour les soutenir en les faisant travailler, pour avoir des retombées économiques pour le territoire et encourager les entrepreneurs à se lancer dans la transition énergétique ;
- D'uniformiser les dispositifs d'aides des communes d'Est Ensemble pour que les habitants ne se sentent pas perdus face à la multitude des services ;
- De communiquer mieux sur les dispositifs en place, les aides financières possibles pour les ménages les plus précaires (échelonnement des remboursements, financement de travaux à partir des économies sur les factures) ;
- Nous avons conscience que l'Alec-MVE fait déjà ce travail mais cette structure est très peu connue. Sans la Convention, aucun d'entre nous n'en aurait entendu parler. **Leur travail doit être communiqué massivement pour les rendre visibles (ainsi que les structures équivalentes)**. Cela pourrait passer par l'ajout d'une rubrique sur les quittances de loyer ou sur les factures ou plus classiquement via des campagnes de communication dans des journaux locaux, sur internet, en améliorant leur référencement, etc. Il faudrait également renforcer leur structure en termes de moyens humains pour permettre au plus grand nombre d'y avoir accès dans des délais raisonnables.
- Avancer les frais de travaux de rénovation pour les maisons individuelles, pour que les propriétaires n'aient pas à engager de coûts. Les modalités de mise en place et de remboursement sont à réfléchir. Une idée serait que les propriétaires continuent de payer le même montant de facture d'énergie, mais la différence de frais engendrée par l'économie d'énergie serait directement prélevée pour le remboursement des travaux. Autrement dit, l'économie réalisée grâce au gain énergétique serait directement utilisée pour rembourser les travaux.

Ce guichet pourrait être intégré dans la Cité du Climat⁷.

⁶ Le terme « charte » était initialement utilisé dans le document. Le terme protocole a finalement été choisi afin d'éviter la confusion vis-à-vis du titre « Charte de la Convention citoyenne » que tous les acteurs (et pas que ceux en lien avec l'habitat) sont invités à signer.

⁷ Voir proposition sur la Cité du Climat développée en partie F.

- **Aller vers les propriétaires du parc privé pour les accompagner et passer de rénovations ponctuelles et disparates à un programme de rénovations massives**

Pour arriver à un objectif de rénovation énergétique de l'entièreté du parc immobilier, il faut communiquer largement et directement auprès de la population et des personnes concernées : proposer des diagnostics et des rénovations directement aux propriétaires, en commençant par les logements les plus énergivores, les passoires thermiques ; communiquer et quantifier les bénéfices de ces rénovations (hausse de la valeur du bien pour un propriétaire, diminution des factures d'électricité pour les locataires...).

- **Faire pression sur les bailleurs sociaux pour rénover systématiquement ces logements qui sont les moins bien isolés et les plus dégradés du territoire**

Cette pression peut passer par :

- La mise en place d'un programme obligatoire de rénovation des logements pour les bailleurs avec des dates butoirs ;
- Une obligation pour les bailleurs sociaux de rendre des comptes devant les élus d'Est Ensemble en remettant un rapport d'activité sur les rénovations énergétiques pour s'assurer que les budgets alloués en amont soient bien utilisés à ces fins ;
- Avoir un système de signalement pour que les locataires indiquent si leur logement ne répond pas aux normes énergétiques et d'isolation, par exemple au moment de l'état des lieux ;
- Dans le même temps, avoir un organisme de contrôle pour vérifier que le bâti est correctement entretenu, que les travaux soient faits, tout en encadrant les prix... ;
- Améliorer la gouvernance du parc social qui gère l'attribution du parc, le changement d'appartement, l'entretien du bâti...
- Les offices d'HLM sont administrés par des élus locaux mais également des syndicats de locataires censés représenter les intérêts collectifs des résidents. La direction générale est donc déjà contrôlée par ces garde-fous dans le cadre des Conseils d'Administration qui réunissent les acteurs. Mais aujourd'hui, le fonctionnement est opaque et non démocratique. C'est pourquoi, cette gouvernance doit absolument être remise à plat dans un souci de transparence, d'une réponse plus rapide aux urgences et aux demandes des habitants, pour plus d'équité dans l'attribution des logements, et pour un meilleur entretien du parc locatif. Nous souhaitons également développer et améliorer l'implication des locataires dans cette gouvernance.⁸

Point d'attention : Il faudra veiller à encadrer l'augmentation des prix des loyers suite aux rénovations, notamment sur les logements sociaux afin de ne pas sanctionner les populations précaires qui seront contraintes de quitter le territoire si les loyers y sont trop chers. Reloger les personnes pendant les travaux de rénovation sera aussi une des conditions de réussite.

Lutter contre l'habitat insalubre et indigne :

- Développer un « permis de louer » pour les logements privés afin de lutter contre les marchands de sommeil qui louent des biens insalubres et indécents ;
- Imposer aux collectivités de prendre des mesures contre le mal logement : gel de l'inflation des loyers, lutte contre la spéculation, création de droits sociaux ;
- Traiter le problème de la suroccupation en adaptant la taille du logement aux situations familiales dans les logements sociaux mais aussi dans les logements privés.

⁸Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°4 dans Annexes.



B.2 Encourager la mixité sociale et culturelle

Nous souhaitons veiller à avoir une mixité dans les logements : une mixité sociale, mais également une diversité des métiers de chacun et des cultures. C'est important pour enrichir la jeunesse, améliorer le vivre ensemble, la communication. Il faut briser les clichés et faire que les gens se rencontrent et se connaissent. Il faut veiller à ce que chacun trouve des services adaptés à ses besoins, son niveau de vie et à sa culture à proximité de son logement, et ne pas se voir imposer certains services. Nous proposons également de créer des lieux et des moments de rencontre entre ces personnes.

Pour favoriser la mixité, il faut arrêter de faire des immeubles entiers d'HLM, mais prévoir un pourcentage de logements sociaux dans tous les immeubles (même les logements de 3-4 étages).

Favoriser un accès aux locations privées pour les plus modestes :

Certains ménages modestes qui pourraient avoir le droit à des logements sociaux n'en trouvent pas et sont obligés de se tourner vers les logements privés. Pour faciliter l'accès à ces logements privés, nous proposons de :

- Rendre les ménages précaires prioritaires aux logements locatifs privés en créant une garantie financée par Est Ensemble ou par l'État. Les personnes prioritaires obtiennent systématiquement le logement qui est disponible et le versement du loyer est effectué par l'institution responsable. La garantie doit être assortie d'aides : la personne ne paie que la différence entre le prix global et son aide ;
- Réaliser un état des lieux en temps réel des vacances dans les logements et bureaux, bâtiments publics ou privés ;
- Développer d'autres formes d'habitat : location de chambres (aujourd'hui c'est impossible dans le logement social), colocation ou encore cohabitations solidaires ou intergénérationnelles - qui ne sont pas légales dans l'habitat public aujourd'hui ;
- Avoir un barème des prix structuré (en fonction des revenus, de la situation familiale...) et contrôler, encadrer les prix des locations privées. Passer des accords entre les communes et les propriétaires pour que les loyers n'augmentent pas trop vite.

Faciliter la mobilité dans le logement social :

Dans le logement social, on doit développer le renouvellement de locataires, pour que les personnes qui n'en ont plus besoin libèrent des grands logements dont peu de chambres sont occupées. En effet, adapter son logement, c'est aussi adapter sa consommation énergétique.

Lorsque la situation familiale change, d'autres logements plus adaptés doivent être proposés aux ménages (plus petits lorsque les enfants partent par exemple). Cependant, nous identifions bon nombre de freins à la mobilité dans les logements : il sera difficile d'avoir beaucoup de personnes volontaires pour quitter leur logement (confort de vie, attachement personnel...) et aujourd'hui, les personnes qui envisagent de changer d'appartement se voient proposer des logements plus petits mais plus chers. Il faut donc garantir que le loyer ne soit pas augmenté lorsque les personnes changent de logement.

- Instaurer un bail continu ou permanent, qui garantit aux ménages d'avoir un logement de taille adaptée à sa situation familiale et à un prix adapté à sa situation financière. Cela permet la mobilité en adaptant le prix à la situation financière du ménage et au nouvel appartement (exemple : pour passer d'un 4 pièces à un 2 pièces). L'État protège les ménages prioritaires dans l'accès au logement, et le bailleur ;
- Faire mieux connaître et simplifier les plateformes d'échange de logements qui existent déjà.

Soutenir les projets d'habitats participatifs :

- Accompagner et encourager la création de projets d'habitats participatifs (donner plus d'informations, communiquer sur les aides financières) ;
- Créer un organisme qui gère et facilite les propositions de logements solidaires et partagés. Des initiatives privées individuelles existent déjà (par exemple un couple qui accueille un étudiant). Il faudrait institutionnaliser ces initiatives, tout en les facilitant : instaurer des règles, une garantie pour la personne qui accueille ;
- Faciliter et reconnaître le statut de colocation ;
- Mettre à disposition des appartements avec des pièces partagées au niveau de l'immeuble pour une utilisation ponctuelle et pallier certains besoins.

B.3 Construire des logements éco-responsables

Parallèlement à la rénovation énergétique du parc immobilier existant, nous souhaitons que toute nouvelle construction possède des critères écologiques ambitieux. Ces propositions valent aussi pour les autres bâtiments (bâtiments industriels, immeubles tertiaires, écoles...).

Nous souhaitons intégrer systématiquement aux nouvelles constructions un comité de réflexion et de tests des bâtiments pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap.

PROPOSITIONS

Intégrer systématiquement les enjeux climatiques aux nouvelles constructions :

- Garantir une part d'espaces verts dans les constructions de logements.⁹ Cela existe déjà, mais ce n'est pas assez, nous constatons dans les nouvelles constructions que les espaces verts manquent. Par exemple, il faudrait penser dès la construction le toit végétalisé, les endroits pour mettre des bacs, des murs végétalisés, sur les bâtiments de logements mais aussi les bâtiments administratifs, à l'image de ce qui est fait à Mozinor (des arbres sur le toit) ;
- Récupérer l'eau de pluie dans les nouvelles constructions pour l'usage du bâtiment (eau des toilettes, arrosage) ou de services publics (nettoyage des rues, eau utilisée par les pompiers...) ;
- Utiliser les énergies renouvelables, avec une production d'énergie sur place (panneaux solaires, géothermie...) ;
- Utiliser la paille et les matériaux biosourcés pour l'isolation. La paille est disponible sur le territoire, est moins coûteuse du fait du circuit d'approvisionnement court et retient du CO2 au lieu d'en produire. Elle est techniquement peu compliquée à exploiter et à installer donc génératrice d'emplois sur le territoire.

Intégrer des services de proximité aux nouvelles constructions :

- Pour réduire les déplacements et créer une vie de quartier, ces nouveaux espaces intègreraient des **services de proximité** : des commerces locaux de préférence et des **services aux personnes** (soin, santé, protection maternelle et infantile, crèches) avec des horaires d'accueil plus larges.

⁹ Voir proposition « Préserver la biodiversité » en partie A ainsi que « Le protocole de l'habitat inclusif » en partie B.



Anticiper la réversibilité des usages des bâtiments :

- Toute nouvelle construction va être utilisée pendant des décennies. Pour autant, personne ne sait quels seront nos besoins et nos contraintes dans 30 ans. Au moment de leur conception, leur réversibilité doit être anticipée et pensée. Aujourd'hui, transformer des bureaux en logements coûte très cher.

Nous identifions plusieurs conditions de réussite à la construction de nouveaux logements :

- **Des loyers encadrés pour toutes les nouvelles constructions** avec des logements décents et bien conçus. Les loyers sont ainsi modulés en fonction des revenus de chacun ;
- **Les aides** (loyers encadrés, accès prioritaire...) **doivent être liées aux revenus récents des personnes**. Si elles sont calculées en remontant au-delà d'une année, la réalité de ce que vit la personne ou le foyer n'est pas du tout prise en compte ;
- **Des bâtiments attractifs doivent être bien entretenus pour le rester**. Les nouvelles constructions sont conçues pour durer et il faut prévoir des services d'entretien anticipés budgétairement pour en garantir durablement la qualité.

C. Un territoire qui limite l'usage de la voiture et qui déploie les mobilités actives¹⁰

Tout comme le logement, la mobilité est un levier important pour lutter contre les changements climatiques et pour maintenir une bonne qualité de vie. Afin que notre empreinte carbone diminue fortement, Est Ensemble doit sensibiliser ses habitants aux conséquences des déplacements sur le climat et faire évoluer l'offre de services pour permettre à chacun de limiter son impact. Par ailleurs, nous savons qu'Est Ensemble et les villes ne sont pas les seuls acteurs impliqués. Nous interpellons tous les acteurs liés aux mobilités pour œuvrer ensemble et contribuer aux transformations de ce secteur.

Nous voulons que **l'abandon progressif de la voiture individuelle soit possible**, en passant d'abord par **la réduction de son utilisation**, via des aménagements spécifiques qui viendront renforcer des mobilités actives comme la marche ou le vélo, des actions de sensibilisation (par exemple une journée sans voiture) puis par **des politiques incitatives** (la limitation de vitesse, l'aménagement de parkings relais, ou l'encouragement du covoiturage).

Parallèlement, **l'offre de transports en commun doit être de qualité**. Cela passe par une amélioration significative des **liaisons entre communes du territoire** et vers les sites d'emploi ; par une offre de transports en commun avec **des horaires réguliers et plus larges** et enfin par **une meilleure accessibilité**, financière mais aussi pour les personnes à mobilité réduite.

Nous souhaitons qu'Est Ensemble mène **une politique très ambitieuse sur les mobilités actives**. Cessons d'opposer le vélo à la voiture et pensons les déplacements comme un tout pour apaiser les tensions entre les cyclistes et les conducteurs de voitures ou de motos. **Le vélo** est un mode de déplacement écologique (réduction des émissions de gaz à effet de serre et des nuisances sonores) qui contribue aussi au bien-être et à la santé des citoyens. Pour développer cette pratique, les cyclistes doivent se sentir en sécurité et un **meilleur partage de la voirie** (séparation distincte des voies vélos-piétons-bus-voitures) doit être organisé. **Des actions de sensibilisation** sur les avantages du vélo, mais également **des mesures incitatives** (aides financières, parc de vélos conséquent) devront être mises en place pour encourager la population à privilégier ce moyen de déplacement.

Plusieurs autres facteurs, que nous n'avons pas développés ici, contribuent à massifier cette pratique : le renforcement de **l'intermodalité entre les transports, une possibilité plus grande de télétravailler chez soi ou dans des lieux adaptés, des horaires de travail et des services (crèches, garderies) plus souples et flexibles**.

Nous tenons à avoir une approche sociale des mobilités. Les transports peuvent être discriminants. Il faut prendre en compte les personnes qui sont dépendantes de la voiture pour circuler et les personnes dépendantes des transports en commun. C'est pourquoi nous proposons de développer une politique d'offres adaptées.

Quand il s'agit de transports et pour aménager la circulation au plus près des usages, il nous semble indispensable d'organiser une concertation de l'ensemble des parties prenantes et de consulter les citoyens pour avoir leur avis et un retour précis sur leurs pratiques.

¹⁰ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.



C.1 Réduire l'usage de la voiture

Réduire l'utilisation de la voiture est important pour limiter la pollution (particules qui nous rendent malades) et les gaz à effets de serre (CO2 qui dérèglent le climat) dans les villes. Nous souhaitons nous mettre sur la trajectoire de l'arrêt des énergies fossiles. C'est important pour laisser aux générations futures une planète plus saine et moins polluée mais aussi pour une meilleure santé des générations actuelles.

PROPOSITIONS

Mettre en place des mesures incitatives :

- Réserver les places de stationnement pour les artisans pendant la journée (via une application qui indiquerait les places disponibles, à l'image de l'application Zen Parc) ;
- Mettre en place des parkings relais à l'entrée des villes pour encourager les habitants à se rendre en centre-ville en transports en commun (comme à Lyon). Ces parkings sont moins discriminants que des péages urbains qui discriminent les plus précaires. Il faudrait les mettre à l'entrée de Paris intra-muros et faire attention à ce que la banlieue ne devienne pas un parking immense ;
- Mettre en place des navettes à la demande pour rejoindre les transports, avec une priorité pour les personnes handicapées et âgées. Il faut développer ces navettes à la sortie des gares pour permettre aux employés de rejoindre leurs lieux de travail comme c'est le cas sur le parc industriel de Saint-Denis (Stade de France). Il faut aussi mieux signaler les arrêts des navettes déjà existantes ;
- Développer les lignes 545 et 330 : augmenter la fréquence de ces bus pendant les heures de pointe et augmenter la plage horaire (des bus plus tard) ;
- Faciliter, encourager et progressivement généraliser le covoiturage en s'appuyant sur des applications qui existent déjà. Avoir un territoire sur lequel la population aurait plus souvent recours au covoiturage permettrait de libérer de l'espace sur les routes, notamment pour les autres mobilités et réduire les bouchons (qui sont très importants à Est Ensemble) ;
- Encourager le partage de transports électriques de toute sorte (voiture, camion, trottinette, vélo ou bornes électriques) via une application qui propose toutes les solutions de mobilité (covoiturage, vélos disponibles, temps de marche, bus/métro...). Citymapper est une entreprise privée mais l'application est gratuite. Un partenariat pourrait être envisagé pour mieux relier l'application au territoire et la faire connaître. Cela pourrait encourager l'émulation d'autres applications dans le même genre et plus local ;
- Développer le transport fluvial via des navettes (électriques) sur le canal, notamment pour les transports de marchandises qu'il faut inciter. Le transport via ces navettes serait inclus dans le forfait Navigo et reprendrait le modèle de navette fluviale du Millénaire à Aubervilliers. Pour rester dans une logique de respect de l'environnement, il faudrait un développement intelligent et respectueux de l'écosystème du canal pour le préserver ;
- Développer les transports en véhicules électriques en offrant plus d'aides pour l'achat de ce type de véhicules et des lieux de recharge ;
- Sensibiliser sur le code de la route et la conscience de la piétonisation de l'espace pour des questions de sécurité.

Et des mesures contraignantes :

- Généraliser la limitation à 30km/h sur les axes qui le permettent (près des habitations, des écoles, etc.). Ces aménagements doivent être réalisés dans l'optique d'une réduction des émissions de CO₂ et des particules. Des axes structurants à 50 km/h doivent être gardés pour limiter les bouchons ;
- Aider les personnes à trouver des solutions pour s'adapter aux contraintes du label Crit'Air : à la fois pour que ces contraintes soient connues de tous et pour aider les personnes qui subissent les contraintes du label et sont dépendantes de la voiture à trouver des solutions que ce soit par le co-voiturage ou pour bénéficier d'aides qui leur permettront d'acquérir un véhicule plus écologique ;
- Mettre en place des journées sans voiture sur le territoire une fois par mois et proposer la gratuité des transports en commun ce jour-là, avec la piétonisation des centres-villes et des quartiers résidentiels. Nous voyons cette mesure comme une étape intermédiaire qui contribuera à faire évoluer les pratiques (beaucoup sont trop dépendants de la voiture pour s'en passer, alors commençons par étapes !).¹¹ ;
- Certains participants veulent aller plus loin et rendre les stationnements payants pour éviter les trajets de confort (ex : aller à la boulangerie en voiture), d'autres participants disent que tout est déjà payant et qu'il vaut mieux sensibiliser sur le civisme et d'autres pensent qu'il faudrait mettre en place des stationnements gratuits pendant 10 minutes et payants ensuite, pour permettre des arrêts courts pour les trajets de confort.

C.2 Un réseau de transports en commun fiable

Réduire la voiture individuelle ne peut se faire que si, dans le même temps, le territoire possède une bonne offre de transports en commun. Le réseau de transports doit être renforcé pour fluidifier les déplacements sur le territoire et permettre à toutes et tous de sortir de chez soi, de son quartier, d'accéder facilement à son travail ou à ses loisirs.

PROPOSITIONS

Des transports plus fréquents et plus adaptés :

- Élargir les horaires des transports en commun pour réduire l'engorgement aux heures de pointe (attention : cela reste un problème pour les horaires des écoles et des garderies) ;
- Adapter la fréquence des lignes de bus nocturnes (en mettre plus pour permettre aux personnes qui travaillent la nuit de se déplacer plus facilement), permettre une meilleure articulation avec les premiers/derniers métros et améliorer la sécurité ;
- Mettre en place des navettes accessibles et facilement repérables (avec une bonne signalétique) pour que les salariés puissent se rendre sur leur lieu de travail ;
- Adapter la taille des transports en commun selon les affluences (minibus s'il y a peu de monde, double bus s'il y a plus de monde) ;
- Augmenter la fréquence des bus pendant les périodes de pointe ;
- Augmenter le nombre de places pour les personnes à mobilité réduite dans les bus. Adapter les bus, les métros, les RER et les trains avec des rampes d'accès par exemple, et des passerelles manuelles si les automatiques ne fonctionnent pas ;

¹¹ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°5 dans Annexes.



- Créer un réseau de minibus scolaires, visant à remplacer l'usage de la voiture individuelle, avec un forfait sur le même principe que la cantine scolaire en partenariat avec les écoles. Des points de rassemblement seraient mis en place par quartier où les enfants sont déposés. Ce système de bus pourrait être étendu aux activités périscolaires du mercredi et du samedi avec les équipements sportifs et culturels pour faciliter l'accès à ces activités.

Des transports qui desservent tout le territoire :

- Créer une ligne de transport qui relie toutes les villes d'Est Ensemble (cela pourrait être un tram) et compléter le réseau existant pour améliorer le maillage, notamment faciliter les connexions entre métros ;
- Proposer des petites navettes (type minibus) pour permettre d'accéder à tout le territoire, même s'il n'y a pas de ligne de bus (pour les personnes âgées ou en situation de handicap) : aujourd'hui, il y a des rues et des quartiers éloignés des transports en commun. Cela existe déjà mais nous observons qu'elles sont souvent vides sur certaines lignes. Nous proposons de rediriger celles qui ont le moins de passagers sur des lignes très fréquentées ;
- Développer également les connexions RER - Bus/tram.

Des transports en commun plus abordables :

- Rendre de temps en temps les transports en commun gratuits (la fréquence est à déterminer : une fois par mois, un week-end par mois ?) ;
- Permettre la gratuité pour les personnes à mobilité réduite qui n'ont pas d'autre solution pour se déplacer et l'étendre à tout le Grand Paris ;
- Rembourser le Pass Navigo des enfants (comme à Paris) ;
- À défaut de la gratuité, proposer un tarif préférentiel pour les habitants d'Est Ensemble. Fixer un tarif plus attractif sur le billet et stopper l'augmentation du Pass Navigo ;
- Mettre en place un ticket unique pour tous les transports (bus, tram, métro, RER). Le tarif doit mieux correspondre aux changements de moyens de transport : ticket validé à la fois dans les métros et dans les bus (pour l'instant, il faut utiliser deux tickets), dans la limite d'1h30 entre le moment de validation du ticket et le moment de changement de moyen de transport.

Point d'attention : l'importance de consulter les usagers

- Mettre en place un comité d'habitants (comprenant toutes les situations d'usages des transports, par exemple des personnes en situation de handicap) pour réfléchir sur les tracés des lignes de transport en commun et sur le ressenti des usagers (pour adapter les fréquences). Cela permettrait aussi de mieux faire remonter les sujets de mobilité du point de vue des usagers (et notamment en termes de handicap).

C.3 Développer le vélo

Utiliser le vélo est un moyen d'être en meilleure santé et de redécouvrir le plaisir de se déplacer. C'est aussi moins coûteux et parfois plus rapide.

PROPOSITIONS

Sensibiliser aux avantages du vélo :

- Avoir des campagnes de sensibilisation dans les écoles, mais également dans l'espace public, en mettant en avant le fait que prendre le vélo est parfois plus rapide que prendre la voiture. Des heures de vie civique sur le vélo (et de code de la route) pourraient être proposées à l'école mais aussi pour les adultes, financées par des associations ;
- Avoir des aides financières pour acquérir ou entretenir son vélo : donner une prime pour acheter un vélo (mécanique ou électrique), pérenniser le chèque de 50 euros pour la réparation des vélos ;
- Créer un simulateur en ligne pour que les citoyens puissent évaluer le niveau d'aides auxquels ils ont le droit pour acheter et réparer des vélos mécaniques ou électriques ;
- Créer un guichet de renseignement dans les établissements communaux (dans les maisons de quartier, écoles et/ou mairies - avec prémontage de dossier) pour que les citoyens aient connaissance des aides. Pour cela, une meilleure information des collectivités semble nécessaire ;
- Instaurer un forfait mobilité vélo pour les entreprises du territoire (à partir d'un certain seuil de salariés, l'entreprise les aide financièrement pour qu'ils puissent utiliser le vélo). Est Ensemble pourrait lancer une campagne d'incitation auprès des entreprises, en utilisant des témoignages d'utilisateurs sur ce que cela apporte. Cela permet d'inclure les salariés extérieurs au territoire dans les questions de mobilité d'Est Ensemble en incluant des tarifs préférentiels sur les parkings à vélo de la commune ;
- Organiser des événements "festifs" autour du vélo : lors de la journée sans voiture, créer des randonnées vélo, des challenges... ;
- Imaginer un système de vélos gratuits. Cela pourrait passer par la mise en place de prêt de vélos pour les familles lors d'événements et du week-end/vacances scolaires ; prendre exemple sur la gare du Vert Galant qui laisse des vélos gratuitement contre un échange de carte d'identité ou dépôt chèque de caution, ce qui responsabilise les personnes ;
- Diffuser des campagnes de publicité plus régulières pour promouvoir l'utilisation du vélo sur un ton un peu "provoc" (par exemple avec un scénario dans lequel un cycliste doublerait une file de voitures bloquées à un feu rouge).

Avoir un maillage territorial sécurisé :

- Mettre en place un code de la route commun, un protocole ou un permis aux différents modes de déplacement (vélos, trottinettes, PMR, gyropode, piétons) afin d'assurer une bonne cohabitation sur les voies. C'est en cours au niveau national. Ce ne serait pas l'équivalent d'un permis mais quelque chose de responsabilisant pour les usagers. Ils devront s'engager à avoir une conduite responsable et respectueuse du code de la route. Cela renforcerait le respect de tous les usages notamment ceux des personnes à mobilité réduite ;
- Créer un réseau de pistes cyclables logique, reliées entre elles sur l'ensemble du territoire d'Est Ensemble, aménagées et bien distinctes des autres voies de bus, voitures ou trottoirs. Ces pistes cyclables doivent être de bonne qualité et bien entretenues ;
- Obliger les cyclistes à porter un casque, des gants... (sur le même modèle que les motards) ;



- Rendre obligatoire l'apprentissage du vélo à l'école lors des cours d'éducation sportive.¹² ;
- Avoir un kit de sécurité vélo pour les enfants (casque, éclairage, signalétique obligatoire...). Nous nous interrogeons sur le financement de ce kit. Une partie d'entre nous pense que le kit doit être pris en charge en partie par les familles car cela relève de l'éducation de leur enfant, une autre partie par Est Ensemble pour rendre accessible le kit à tous, et une partie que ce doit être mixte ;
- Avoir une signalétique spéciale pour les vélos, comme cela peut déjà exister (avec des feux spéciaux pour les vélos pour tourner), et notamment sur les grands axes. Renforcer la couleur des pistes cyclables ;
- Prévoir des renforcements sur les routes pour que les vélos puissent s'arrêter pour laisser passer les voitures ;
- Permettre aux personnes en fauteuil d'emprunter les voies cyclables. Cela dépendrait de la taille de la piste cyclable, si elle est suffisamment large, on pourrait l'autoriser ;
- Améliorer les trottoirs, diminuer leur hauteur et bloquer leur accès aux voitures pour une meilleure utilisation pour les fauteuils et les poussettes car souvent, la présence de voitures sur les trottoirs bloque leur accès ;
- Interdire les vélos et les trottinettes sur les trottoirs ;
- Verbaliser les vélos pour qu'il n'y ait pas d'incivilité ;
- Renforcer l'intermodalité (notamment sur la ligne 11 (et la ligne 1 à venir ?)) : garages à vélos, vélos partagés, trottinettes aux arrêts de bus, métro, tram, RER et péniches...

Avoir une offre de stationnement de vélo conséquente :

- Créer un parc conséquent de vélos (notamment électriques), un parc qui assure la sécurité des vélos et qui prévoit des équipements de sécurité de qualité ;
- Créer plus de locaux disponibles pour garer son vélo devant et dans son immeuble, dans les vieux bâtiments qui n'en disposent pas aujourd'hui et dans les rénovations et réhabilitations de bâtiments. Il faut que le bailleur s'en occupe. S'il n'a pas de place, qu'il mette à disposition des locaux vides ou collabore avec Est Ensemble pour créer des espaces à l'extérieur (exemple les box à vélos) ;
- Avoir des emplacements plus fiables pour garer son vélo dans la rue (avoir des anneaux solides) ;
- Développer les garages à vélos avec un accès sécurisé (badge, code...) ou avec un gardien (ce qui crée de l'emploi) ou un casier avec un crochet de boucher (comme dans les trains) ;
- Prévoir des stationnements vélo sécurisés dans les établissements scolaires ;
- Mettre un marquage spécifique sur les « vélos-ventouse », c'est-à-dire les vélos qui sont restés trop longtemps au même endroit ou ne sont pas garés au bon endroit (comme un sabot pour les voitures) pour prévenir que le vélo sera enlevé sous une certaine échéance s'il n'est pas déplacé. Cela pourrait passer par un marquage à la bombe, comme pour les voitures ou par une application où on devrait rentrer le numéro de série permettant de tracker à qui le vélo appartient afin de prévenir le propriétaire que son vélo va être enlevé s'il n'est pas déplacé¹³ ;
- Mieux penser les stationnements des vélos en libre-service. Cela pourrait passer par l'ajout de stationnement près des écoles primaires ou l'ajout de stationnement en zones péri-urbaines pour une meilleure distribution des parcs à vélo (plutôt que toujours aux abords du métro).

¹² Une réserve a été formulée par une personne sur cette proposition. Voir réserve n°6 dans Annexes

¹³ Une réserve a été formulée par une personne sur cette proposition. Voir réserve n°7 dans Annexes

D. Un territoire « résilient » qui promeut une alimentation saine¹⁴

Nous souhaitons faire d'Est Ensemble un territoire qui raccourcit ses circuits d'approvisionnement et qui offre à ses habitants une alimentation de qualité, locale, de saison, avec du vrai goût, des aliments non transformés ou modifiés en privilégiant le local. Ces choix contribuent à une meilleure santé et à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, en limitant notamment les transports.

Il s'agit pour cela de **relocaliser sur le territoire ou à proximité des productions** qui peuvent l'être, en achetant des terres agricoles ou en mettant en place des fermes urbaines (Île-de-France et départements limitrophes). Nous souhaitons par ailleurs limiter le nombre d'intermédiaires pour limiter les coûts et favoriser l'implantation d'épiceries solidaires et de coopératives pour tout type de publics.

Ces grands changements doivent se traduire dans **une restructuration de l'offre de restauration scolaire**. Nous sommes conscients que des projets de changements de mode de production pour les cantines sont en cours de réflexion, à Romainville et Montreuil, et qu'Est Ensemble devrait encourager ces initiatives. **Proposer des repas à la cantine en circuit court et sain** permet d'éduquer les enfants, dès leur plus jeune âge, au bien manger et d'encourager le changement de pratiques (en proposant une alternative végétarienne) à l'école mais aussi dans les familles.

Nous voulons également un territoire qui réussit à **sensibiliser ses citoyens aux problématiques de consommation alimentaire** (par exemple le fait de manger moins de viande) pour transformer les habitudes. C'est aussi en changeant la demande que l'offre s'adaptera.

D.1 Privilégier un approvisionnement local et en circuit court

PROPOSITIONS

Relocaliser des productions agricoles :

- Développer les partenariats/échanges avec des terres agricoles en Île-de-France ou à proximité de la région (pas exclusivement dans des espaces non constructibles), pour cultiver localement, dans un esprit d'économie solidaire, intergénérationnelle ;
- Mettre en place des points de vente à proximité des terres agricoles afin de mieux connaître le cycle de production ;
- Travailler avec les Chambres d'Agriculture et soutenir les maraîchers qui souhaitent s'installer dans le triangle de Gonesse ou sur d'autres terres en Île-de-France ou à proximité de la région ;
- Avoir des partenariats directs avec des producteurs ;
- Faire connaître l'initiative et le rôle pédagogique de la Cité Maraîchère de Romainville, en donnant accès à ses produits aux personnes aux revenus modestes, à moindre coût ;

¹⁴ Une personne n'a pas adopté cette partie.



- Développer des coopératives alimentaires et épiceries solidaires (associations, comme la Louve à Paris) pour acheter en direct des produits locaux et en circuit court. Les prix y sont limités parce que le but n'est pas lucratif. Ces achats de produits en circuit court pourraient également se faire en ligne pour toucher le plus de monde possible. Créer des lieux pour permettre d'acheter directement, via la coopérative, aux producteurs du territoire ;
- Démocratiser davantage un réseau d'AMAP sur tout le territoire (car aujourd'hui l'accès est inégal) et développer la communication autour de ce réseau. Veiller à ce que le niveau des prix permette un accès pour tous en proposant un partenariat avec Est Ensemble.

D.2 Revoir l'offre de restauration scolaire d'Est Ensemble

PROPOSITIONS

Proposer dans les cantines des plats plus sains et en circuit court :

- Inciter les villes à reprendre en main la restauration scolaire pour qu'elles contrôlent la qualité des produits, des emballages et du transport. Privilégier des cuisines de production sur site plutôt que des cuisines centrales. Cela permettrait également de créer des emplois (avec le recrutement de cuisiniers). Si cela n'est pas immédiatement possible (parce que les cantines n'ont plus la place d'accueillir une cuisine de production), Est Ensemble pourrait encourager cette transition en développant la construction de cuisines de production ou jouer le rôle de coopérative d'achats, voire une coopérative de cuisine pour redistribuer aux cantines du territoire. Tout en développant les cuisines scolaires qui existent déjà sur le territoire ;
- Obliger un repas 100% végétarien un jour par semaine à la cantine et instaurer la possibilité de manger végétarien tous les jours de la semaine à la cantine. Cela permettra de diminuer la consommation de viande (bœuf en particulier) des enfants et de sensibiliser les consommateurs aux plats végétariens. Cela pourrait les responsabiliser pour limiter notre impact sur l'environnement. Cela invite également à renforcer l'association des parents et enfants dans la définition des repas et pour éviter le gaspillage. L'école doit avoir un rôle d'éducation ludique et éducatif sur l'alimentation scolaire (effets sur l'environnement, sur la santé, etc.) ;
- Privilégier l'achat de produits locaux (pain, etc.).

D.3 Faire évoluer les pratiques alimentaires

PROPOSITIONS

Inciter aux changements de pratiques alimentaires :

- Créer des ateliers de découverte pour les familles sur les formes plus saines d'alimentation avec des produits de tous les jours et abordables. L'objectif est d'encourager la population à privilégier les circuits courts, manger des fruits et légumes de saison et locaux. Des ateliers de cours de cuisine du monde pourraient être également dispensés ;
- Faire connaître une application de téléphone avec des idées de recettes du monde, avec des tutoriels courts pour apprendre à cuisiner des légumes et des plats équilibrés ;
- Mettre en place des cours de sensibilisation sur la réduction des déchets alimentaires pour limiter le gaspillage ;

- Mettre en place des jardins partagés et des ateliers en partenariat avec des associations pour apprendre à cultiver un potager, appréhender la diversité des légumes, apprendre à les faire pousser, les récolter et les cuisiner ;
- Proposer à l'école des campagnes de découvertes culinaires et des temps spécifiques dédiés à l'alimentation. Ils pourraient prendre la forme d'ateliers "sciences de l'alimentation" (connaissance des fruits et des légumes). Les enfants pourraient y apprendre à cuisiner et préparer leur repas du midi (repas élaborés par les enfants avec des cuisiniers) ;
- Créer un réseau de personnes volontaires pour aller faire les courses pour celles et ceux qui n'ont pas le temps. Cela permettrait à ces derniers (notamment les personnes qui ont une activité) de pouvoir se fournir dans des marchés qui ont lieu en semaine ;
- Inclure dans la Cité du climat¹⁵, un coin cuisine pour pouvoir faire des ateliers et sensibiliser à l'alimentation saine et responsable.

¹⁵ Voir proposition sur la Cité du Climat développée en partie F.



E. Un territoire zéro déchet, sobre et qui lutte contre le gaspillage¹⁶

Nous souhaitons qu'Est Ensemble devienne un territoire sobre, sur lequel la production et la consommation sont limitées et le cycle de vie des produits est bien pris en compte pour réduire les déchets.

Est Ensemble doit être exemplaire en proposant **des mesures fortes envers les acteurs économiques pour les inciter à limiter leur production de déchets**. Est Ensemble doit également proposer à ses citoyens des **offres et infrastructures suffisantes** sur l'ensemble du territoire pour **limiter le gaspillage, trier les déchets et permettre le réemploi des objets** (poubelles de tri en nombre suffisant, ressourceries, ateliers de réparation d'objets, bacs de compost, consignes, etc.).

Si les infrastructures existent mais que les comportements ne suivent pas, les grands changements ne peuvent pas avoir lieu. Les incivilités que nous observons nous préoccupent fortement. Il est donc essentiel d'être pédagogue. Comment inciter les citoyens à trier leurs déchets ? Le chemin le plus efficace pour faire évoluer le comportement de la population est **la sensibilisation et l'accompagnement à trier et limiter les déchets**. Certains d'entre nous expriment un ras-le-bol des incivilités (dépôts sauvages près de chez eux) et veulent instaurer des sanctions fortes pour y remédier : **sanctionner en touchant au portefeuille pourrait avoir un impact plus direct et rapide**. Nous nous sommes beaucoup interrogés sur ce point et avons jugé qu'une approche positive est plus efficace, expliquer plutôt que réprimer. Nous trouvons difficile d'imaginer de vivre dans une société de surveillance, contraire aux principes de l'écologie. De plus, certaines sanctions (de type taxe au poids) sont trop adaptées à de l'habitat individuel et non collectif et sont donc peu adaptées aux réalités de notre territoire.

Plus largement, la question est aussi de responsabiliser notre consommation en engageant **une réflexion sur notre modèle économique** qui nous pousse sans cesse à acheter du neuf et cette aberration où acheter un produit neuf peut coûter parfois moins cher que de le faire réparer. C'est aussi **une invitation à changer de regard et de mentalité** : consommer moins mais mieux, réduire le suremballage et les déchets alimentaires (voire s'en servir), ne pas avoir honte de porter des habits de seconde main... Réparer et réutiliser les objets sont aussi des opportunités tant économiques qu'humaines à travers le partage, les échanges de bonnes pratiques.

Dans cette optique, nous souhaitons tendre également vers **plus de sobriété numérique** (plus de réparations possibles, moins d'achats inutiles). Le numérique, qui prend de plus en plus de place dans nos vies, a un impact sur l'environnement : extraction de métaux rares, consommation d'énergie croissante liée à la multiplication des centres de gestion des données, durée de vie limitée des appareils, etc.

¹⁶ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne.

E.1 Lutter contre le gaspillage alimentaire

PROPOSITIONS

- Structurer et élargir à toutes les villes d'Est Ensemble des réseaux entre les restaurants et les vendeurs (marchés, grande distribution...) pour récupérer et utiliser les invendus. Cela permettrait de donner un élan supplémentaire aux offres de plateformes existantes. Aujourd'hui, l'offre de plateformes à destination des ménages (par exemple l'application Too Good To Go) est structurée, nous souhaitons donc aller plus loin et l'étendre aux professionnels ;
- Distribuer des paniers de fruits et légumes avec les invendus des marchés aux personnes qui en ont le plus besoin ;
- S'assurer que la loi obligeant la grande distribution à limiter les produits jetés soit respectée (en redistribuant, en donnant aux SDF et aux personnes dans la précarité). Étendre cette obligation à des plus petites structures de moins de 400m² (épiceries, petits commerces, boulangeries...). Il n'est pas envisageable aujourd'hui que des commerces "sabotent" les invendus pour qu'ils ne soient pas utilisés par d'autres. Les invendus doivent être redistribués soit grâce à des frigos solidaires ou récupérés par des associations pour les redistribuer ;
- Mieux faire connaître la loi qui rend systématique et obligatoire la possibilité de distribuer des doggy bags aux consommateurs à l'issue des repas ou de leur donner systématiquement la possibilité d'amener leurs contenants. Nous attirons l'attention sur le fait que la gratuité des contenants serait un facteur incitatif.

E.2 Un territoire zéro déchet

PROPOSITIONS

Acheter moins de produits neufs :

- Mettre en place des « chèques réparation » à utiliser en priorité dans des structures identifiées sur le territoire (pour créer des retombées économiques locales) afin d'inciter à réparer plutôt qu'à racheter et que le coût de réparation soit compétitif avec celui de l'achat ;
- Multiplier les "repair cafés" et développer des structures pour accompagner à la réparation de tous les objets (électroménager, téléphone, vélo...) ;
- Faire de ces lieux de réparation des lieux de réinsertion et de formation ;
- Multiplier les points collectifs de collecte d'objets à réparer et organiser des collectes directement chez les habitants ;
- Valoriser les initiatives, les associations et les structures de l'économie sociale et solidaire comme La réserve des arts, Emmaüs... ;
- Mieux faire connaître et inciter les entreprises du territoire à afficher l'indice de réparabilité des objets (qui dépend de la Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) : combien coûte la réparation, le temps que prendrait la réparation, etc. ;
- Encourager les brocantes pour faciliter le réemploi ;
- À long terme, créer un groupe de travail avec tous les types d'entreprises du territoire (les grandes surfaces mais aussi les commerces de proximité) pour engager une réflexion pour adapter la production (produire moins et mieux, limiter le gaspillage...) et sur la manière d'intégrer le cycle de vie des produits dans la réflexion globale de l'entreprise.



Systematiser un maillage entre déchèteries / ressourceries / ateliers de formation à la réparation de proximité :

Nous souhaitons développer un réseau de structures de proximité qui ne s'appellerait pas déchèterie (par exemple collecterie) pour éviter la mauvaise connotation de ce mot, et se concentrer sur l'importance de la transformation et de la seconde vie des produits. Soutenues financièrement et génératrices d'emploi (insertion, formation), ces structures regrouperaient :

- Un lieu pour déposer les objets qui ne servent plus ;
- Un lieu pour donner une seconde vie aux objets, pour apprendre à les réparer et les réutiliser. Des ateliers pourraient être organisés sur place (en partenariat avec les collèges et lycées) pour sensibiliser les plus jeunes et les former à la réparation ;
- Un lieu de revente de ces objets pour une somme modique.

Traiter et réduire nos déchets :

- Installer des lieux clés de gestion et traitement des déchets sur le territoire ;
- Communiquer plus efficacement sur les bienfaits de l'eau du robinet qui est de très bonne qualité (déconstruire les idées reçues sur la présence de calcaire, de plomb ou de chlore dans l'eau du robinet), afin de réduire la consommation de plastiques ;
- Mettre en place le tri sélectif systématique avec plus de poubelles, s'assurer que toutes les poubelles publiques sont bien triées ;
- Mettre en place la collecte des déchets par aspiration sur les parties du territoire sur lesquelles c'est possible (comme à Romainville où il n'y a pas de bennes à ordures et pas de ramassage par camion). Ce système permettrait de construire un réseau entre villes de gestion des déchets et de réduire les émissions des camions qui passent actuellement faire le ramassage ;
- Généraliser des bacs de compost collectifs (sur le modèle des Lilas) à l'échelle de chaque ville. Ces derniers seraient gérés par des associations, ce qui créerait de l'emploi notamment pour l'entretien et l'exploitation de la filière compost. Valoriser le compost issu de ces bacs collectifs en s'en servant entre riverains. C'est important de le faire en collectif car bon nombre d'habitants d'Est Ensemble habitent dans de petits logements, en appartement et ils n'ont pas l'opportunité d'avoir un compost par ménage ;
- Engager des actions "coups de poing" pour réduire les déchets. Par exemple : prendre chaque année un engagement fort (première année zéro gobelet, deuxième année zéro plastique, etc.) ;
- Mettre en place le système de consignes des emballages (bon d'achat en échange de canettes en aluminium, bouteilles en verre ou en plastique recyclable) car cela peut motiver la population à trier et recycler ;
- Taxer le suremballage, obliger les fournisseurs à réduire les emballages et mettre en place des contrôles pour limiter leur utilisation.

Inciter au tri :

Une politique commune aux 9 villes

- Uniformiser les communications et informations sur le tri sur les 9 communes d'Est Ensemble pour qu'elles soient accessibles et partagées par tous les habitants ;
- Uniformiser les bacs qui sont différents dans les villes ;
- Équiper tous les locataires avec des poubelles de tri sélectif sur lesquelles les explications de tri sont claires ;
- Distribuer les différents types de sacs poubelle pour le tri et tous les éléments nécessaires au tri ;
- Organiser des concours entre différentes villes sur qui a produit le moins de déchets, avoir des récompenses avec un label « Est Ensemble pour l'environnement » pour ramener du ludique, du collectif et de la motivation.

Sensibiliser :

- Former les bailleurs et leurs agents au tri sélectif. Les résidences génèrent beaucoup de déchets et les bailleurs ont une responsabilité dans les questions de la chaîne de tri et de déchets, pour responsabiliser les locataires. Nous savons cependant que même si les gardiens font leur possible pour sensibiliser, le civisme relèvera toujours de la responsabilité individuelle ;
- Sensibiliser à la règle des 5 R : refuser d'acheter du neuf, réduire les besoins, réutiliser ce qui peut l'être, réparer, recycler ;
- Sensibiliser au tri sélectif à l'école car les enfants peuvent apporter de l'information à leurs parents et introduire les bonnes pratiques dans le foyer. Favoriser le tri et la bonne gestion des déchets dans les programmes scolaires. Organiser des ateliers à l'école pour que le tri soit appliqué et concret au quotidien.

Encourager :

- Développer un pôle de recherche sur le recyclage pour trouver de nouvelles techniques innovantes pour recycler tous les déchets ainsi que des recherches sur de nouvelles matières premières (par exemple l'utilisation d'algues pour les produits cosmétiques). Des pépinières d'entreprises et des doctorants pourraient également travailler avec des chercheurs sur ces sujets. Il faudrait également que les résultats de ces recherches soient publiés et vulgarisés pour que les habitants puissent en avoir connaissance, les comprendre, y être sensibilisés ;
- Organiser des ateliers de nettoyage des rues et ramassage des déchets pour sensibiliser notamment les plus jeunes. Les personnes ayant participé à ces ateliers gagnent des points sur un compteur d'engagement citoyen ;
- Mettre en place un système de gratification pour les bons gestes écologiques (des bons d'achat pour le recyclage des bouteilles et canettes comme au Canada ou des places de cinéma, bons d'achat en échange de travaux d'intérêts généraux écologiques).

Sanctionner :

Nous insistons sur le fait que ces propositions sont à mettre en œuvre uniquement dans le cas où les infrastructures sont suffisantes et les actions de sensibilisation déjà déployées.

- Intensifier les contrôles sur les lieux habituels de dépôts sauvages : la première sanction serait un stage de sensibilisation au tri obligatoire. Si récidive, amende ou travaux d'intérêts généraux. Cela permettrait de créer de l'emploi localement d'agents qui contrôlèrent ces zones ;



- Renforcer les brigades propreté qui existent déjà et en instaurer dans les villes qui n'en ont pas. Ces brigades contrôleraient et sanctionneraient les incivilités dans chaque ville (contrôle des dépôts sauvages, mégots, crottes de chien, etc.) ;
- Mettre en place un numéro unique pour faire des signalements de dépôts sauvages ;
- Faire un diagnostic des sanctions mises en place sur d'autres territoires pour vérifier lesquelles ont le meilleur levier d'action et en tirer les enseignements pour Est Ensemble.

Faut-il de nouveaux lieux de gestion des déchets à Est Ensemble ?

Nous avons beaucoup échangé sur base d'une question qui nous a été adressée par les services d'Est Ensemble **“Être exemplaire en termes de transition sur le territoire, c'est aussi accueillir des activités que beaucoup d'habitants ne veulent pas avoir à côté de chez eux, en particulier les lieux clés de gestion des déchets comme les déchèteries et lieux de traitement. Quelle serait la position de la Convention à ce sujet ?”**

Nous avons beaucoup discuté et considéré les différents arguments. Nous avons construit une position collective en faveur de l'installation de ces lieux clés de gestion des déchets sur notre territoire car il nous semble important, dans une logique de circuit court et de justice, de pouvoir traiter localement ce que nous produisons. Construire des incinérateurs ne crée pas de nuisances, comme à Issy les Moulineaux où nous avons pu visiter ce type de lieux et constater que la cheminée est en majeure partie souterraine, que le bâtiment s'intègre bien dans le paysage urbain et qu'il n'y a pas de nuisance ni de bruit. La seule gêne, c'est le transit des bennes à ordures.

L'intérêt général est l'argument le plus fort. Les solutions impactantes pour le climat ne sont pas l'ensemble de solutions individuelles mais les solutions collectives. Il faut les accepter individuellement si elles représentent pour le collectif un réel avantage. Nous ne pouvons pas uniquement partager ce qui est “beau à voir” et exporter nos déchets plus loin, il faut répartir de manière équitable ce qui nous entoure.

Créer de nouveaux types de lieux pourrait être créateur d'emploi sur notre territoire et nous pourrions également y traiter les déchets organiques pour produire de l'énergie localement. Pour ne pas dévaloriser le prix de l'immobilier, ces lieux doivent :

S'intégrer au paysage ;

Ne pas créer de nuisances sonores, olfactives ou attirer des nuisibles ;

Être sécurisés pour ne pas générer d'incendies avec des produits chimiques contenus dans des objets déposés dans des déchèteries ;

Consulter les habitants proches au moment d'une éventuelle installation pour intégrer leurs remarques et répondre à leurs craintes (il est plus facile d'accepter collectivement ce type d'activités avant de savoir qu'elles viendront réellement s'installer près de chez soi).

E.3 Une sobriété numérique

PROPOSITIONS

Du numérique plus sobre :

- Soutenir la recherche, le développement et l'innovation pour construire des téléphones avec des matériaux écoresponsables et qui sollicitent moins d'énergie lors de leur utilisation. L'exemple du Fairphone, appareil intégrant les contraintes environnementales et le commerce équitable tout au long de la chaîne de production est un exemple d'action à suivre.

Encourager l'interopérabilité des téléphones :

Le défi de la durabilité reste les mises à jour et les spécificités relatives aux différentes marques de téléphone par exemple. Pour plus d'indépendance numérique, nous souhaitons :

- Utiliser des logiciels libres ;
- Mettre en place une communauté de programmeurs pour créer des interfaces applicables à tout type d'appareil (code vert) ;
- Sur le long terme, envisager une loi qui impose aux fabricants la possibilité d'installer de nouveaux logiciels mais sur d'anciens téléphones (désormais obsolètes, ne supportant pas les mises à jour).
- Cela pose la question de la place laissée aux avancées technologiques. Dans la proposition il s'agit de lutter contre les mises à jour qui rendent les téléphones obsolètes car il n'est plus possible d'installer des logiciels récents et cela oblige à changer de téléphone (exemple concret donné : un téléphone fabriqué en 2008 peut avoir des accès bloqués, ne peut pas ouvrir certaines pages car il n'est pas assez récent). Pour certains, la question du progrès est en jeu car nous sommes également contents que nos appareils aillent plus vite, que de nouvelles options soient disponibles, etc.

Rendre les services publics et les entreprises du territoire moteurs et exemplaires d'une sobriété numérique :

- Rendre les services publics exemplaires en termes numériques (agents équipés de téléphones solidaires, gestion du stockage des mails, ...) ;
- Travailler à la diffusion des pratiques de sobriété numérique avec les entreprises ;
- Mettre en place un protocole de bonnes pratiques avec les entreprises (gestion du stockage des mails par exemple). Une fois le protocole signé, Est Ensemble s'engage à accompagner et communiquer sur ces entreprises pour les valoriser. Par ailleurs, les engagements en termes de sobriété numérique pourraient être un critère des marchés publics.¹⁷

Concernant la place d'internet dans nos vies, certains d'entre nous ont souhaité aller vers des propositions qui invitent à réduire les besoins et l'utilisation du numérique : la low tech, la sobriété c'est-à-dire le numérique qui permet d'assurer des besoins minimums. Pour d'autres, cela va à l'encontre des tendances actuelles : dématérialisation de l'administration, usages des individus, réseaux sociaux...

¹⁷ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°8 dans Annexes



F. Un territoire exemplaire, avec des acteurs et des citoyens engagés¹⁸

Réaliser une transition sur le territoire passe par l'implication de l'ensemble des acteurs et des habitants et en premier lieu des entreprises qui ont une part de responsabilité dans le dérèglement climatique. Nous souhaitons les rendre plus vertueuses et transparentes dans leurs activités.

Les entreprises ne peuvent agir seules sur leurs pratiques : il nous faut être force de propositions sur les nouvelles manières de produire, les matériaux à utiliser... C'est pourquoi Est Ensemble doit accompagner les entreprises, les salariés et les porteurs de projets par des **mesures incitatives** (conseils, aides financières), **voire contraignantes, pour qu'elles renouvellent leurs pratiques, vers des usages moins énergivores et qu'elles innovent**, tout en ayant un modèle économique stable.

Un meilleur contrôle des entreprises financées ou prestataires d'Est Ensemble doit être mis en place pour sélectionner ces entreprises : instauration de critères dans les marchés publics et appels à projets, meilleur contrôle *a posteriori* de l'argent alloué...

Il s'agit aussi d'anticiper les transformations liées à l'emploi. De nombreux métiers qui existent aujourd'hui seront amenés à changer et de nouveaux métiers (ré)apparaîtront. Il ne faut pas que cela entraîne des pertes d'emplois. C'est une opportunité à saisir : **anticiper pour accompagner les individus vers des métiers** plus sobres, relevant de l'économie sociale et solidaire et prônant un modèle économique en accord avec les enjeux environnementaux. Pour les autres métiers qui vont subsister, c'est un accompagnement à réfléchir sur leurs pratiques et leur modèle économique.

Nous voulons impulser cette dynamique à l'échelle locale en créant la **Cité du climat d'Est ensemble**, un lieu emblématique dédié à la lutte contre le réchauffement climatique et à la préservation de la biodiversité (voir encadré). Au-delà de cet espace foisonnant, Est Ensemble doit proposer des **actions de sensibilisation** à destination de tous les publics, pour impulser une prise de conscience globale, du plus jeune au plus vieux, sur les temps périscolaires, dans la formation des animateurs et plus largement au plus près des habitants, à l'échelle des quartiers et des villes.

¹⁸ Deux personnes n'ont pas adopté cette partie.

La Cité du climat et de la biodiversité d'Est Ensemble, un lieu emblématique et identitaire

Il n'existe pas de lieu identifiable sur les enjeux climatiques qui permet de réunir toutes les parties prenantes et les citoyens. À l'image de la Cité des Sciences de La Villette, la Cité du climat d'Est Ensemble sera un espace unique, construit dans un parc à proximité d'un lieu culturel ; un point de ralliement pour les acteurs de la transition qui offrirait de nombreuses activités en lien avec le climat et la biodiversité (informations, formations, activités pédagogiques, ateliers, expositions artistiques...).

Pour le grand public, des informations accessibles à tous, sur le vivant, la biodiversité, le climat et l'économie sociale et solidaire seraient disponibles. Un bon moyen de lutter contre les fausses informations. La population pourrait s'informer sur toutes les initiatives existantes et échanger des bonnes pratiques. La Cité du climat serait un lieu d'échanges entre le grand public et les acteurs du territoire (tels que les associations ou encore des entreprises en lien avec le sujet).

La Cité du climat serait exemplaire dans sa conception (matériaux, énergies renouvelables etc.) et privilégierait un bâti existant pour l'accueillir. Son action regrouperait :

Un pôle d'informations (par exemple le guichet unique sur les rénovations énergétiques proposés dans notre partie B) ;

Des ateliers de reconnexion au corps, aux autres et au vivant (danse, yoga, chant, espaces de parole) ;

Un lieu d'éducation populaire accompagné d'une médiathèque ;

Des ateliers ludiques pour les enfants et pour les plus grands pour sensibiliser et former (recyclage, compost, permaculture, fait maison...) avec des serres et des potagers ;

Des ateliers philo ;

Des ateliers de réparation sur le mode « repair café » ;

Des ateliers "fresque du climat" ;

Un pôle incubation soit lieu qui « impulse » avec des start-up ;

Un lieu d'intervention pluriel accueillant des associations (exemple Les Canaux), des agences publiques (exemple ADEME) ou encore des syndicats professionnels (lieu d'accueil éphémère et qui permet la rotation des structures) ;

Une mise en réseau pour échanger entre décideurs, élus, entreprises, citoyens et administration ;

Un lieu d'orientation professionnelle et de formation à destination des actifs pour les inviter à changer leur pratique. Exemples de formation par secteur d'activité :

un enseignant qui suit un atelier de trois jours sur la question climatique afin de pouvoir faire évoluer ses pratiques et son enseignement auprès des élèves

pour les acheteurs, formation à des achats solidaires et mise en relation avec des entreprises sociales et solidaires

Un lieu d'exposition : "art green" ;

Un lieu de diffusion des principes de la Convention citoyenne : intervenants, discussions ;

Le lieu pourrait se « décliner » en bus itinérant qui irait à la rencontre des citoyens.

Ce lieu aurait aussi un rôle d'évaluation et de consultation. Un comité exécutif pourrait examiner, porter un avis sur l'ensemble des politiques publiques qui ont un impact sur le réchauffement climatique. Elle garantirait le suivi de la mise en œuvre des propositions de la Convention.



Les citoyens présents dans ce Comex pourraient être sélectionnés par tirage au sort ou par appel à candidature mais il est important d'avoir une diversité dans le groupe de citoyens (par exemple une représentation de différentes catégories socio-professionnelles) et une rotation dans les participants pour que les citoyens ne deviennent pas des experts de la question et éviter des appropriations trop personnelles du pouvoir. Le Comex sera composé de citoyens et d'autres acteurs (entreprises, associations, etc.).¹⁹

La Cité du climat pourrait avoir un statut associatif (rédiger rapidement les statuts pour permettre au comité exécutif de définir les mandats de représentants).

Nous proposons, pour éviter d'attendre l'ouverture du lieu que dès le début du chantier, le lieu puisse être ouvert au public et soit un lieu de formation. Il ne faut pas attendre que celui-ci soit terminé pour initier les premières actions (*par exemple : associer les citoyens dès le chantier en organisant des visites et en donnant à voir l'exemplarité de la rénovation de la Cité*).

Dans l'attente de l'ouverture du lieu, le lien avec les maisons de quartiers est également essentiel car elles vont être les premières porteuses des actions que nous souhaitons mettre en place au sein de la Cité du climat (cf. créer des maisons de quartier « labellisées » écologiques).

F.1 Promouvoir l'innovation du développement durable dans les entreprises

PROPOSITIONS

Soutenir les entreprises locales dans leur transition écologique :

- Faire un état des lieux du tissu d'entreprises présentes sur le territoire d'Est Ensemble (en lien avec la Chambre de commerce), pour orienter les actions prioritaires vers des secteurs d'activité structurants pour le territoire ;
- Conditionner l'attribution de subventions publiques ou encore le paiement de la taxe foncière des entreprises à la réalisation d'actions vertueuses et exemplaires pour l'environnement (exemple : des panneaux solaires sur les toits, tri sélectif...). Ces critères doivent être adaptés à chaque secteur, afin d'encourager la transformation des entreprises. De manière concrète l'idée d'un label, ou encore d'un protocole (cf. dispositif relation fournisseur et achat responsable) sont proposés comme des exemples à suivre par la Convention. Faire connaître dans les supports communaux l'existence de cette politique, les conséquences de ne pas la signer et les aides associées.

Pour lancer cette dynamique à plus grande échelle nous souhaitons qu'Est Ensemble porte cette politique ambitieuse auprès de ses voisins et de l'État. À l'inverse nous invitons les institutions à sanctionner les entreprises qui ne respectent pas l'environnement et qui polluent le plus. La sanction doit être proportionnelle à la taille de l'entreprise. Par exemple, Est Ensemble pourrait porter au niveau national une voix pour sanctionner les grosses entreprises comme Amazon qui ont un impact environnemental négatif.

- Mettre en avant les entreprises vertueuses du territoire dans les supports de communication locaux et à la Cité du climat ;

¹⁹ Une réserve a été formulée sur cette proposition. Voir réserve n°9 dans Annexes.

- Sensibiliser les salariés des entreprises du territoire en proposant des stages d'informations, de sensibilisation des entrepreneurs. Proposer l'instauration d'une journée citoyenne commune à toutes les entreprises financées par Est Ensemble ou des créneaux de 3h pour chaque salarié (pour réaliser des actions en lien avec le climat, ateliers de sensibilisation).

Contrôler :

- Mettre en place des critères environnementaux ambitieux pour l'attribution des marchés publics des communes du territoire et ceux d'Est Ensemble : utilisation de matériaux plus respectueux de l'environnement, génération d'emploi local, approvisionnement en circuit court. Ces aspects s'appliquent aussi à la sous-traitance ;
- Inciter les entreprises financées par Est Ensemble à rendre davantage de comptes à travers des clauses de suivi de contrat : allocation des moyens, pourcentage d'actions écologiques, éclairages LED à l'intérieur du bâtiment, tri sélectif... Les citoyens doivent aussi pouvoir avoir accès à ces comptes-rendus. In fine, le suivi ou non de ces clauses entraînera la mise en place d'un bonus/malus pour les entreprises ;
- Lutter contre la pollution lumineuse et l'utilisation de ressources en obligeant les grandes enseignes, les bureaux ou encore les commerces à éteindre la lumière la nuit. Pour les publicitaires qui utilisent des écrans qui hébergent des métaux rares, interdire l'installation de panneaux numériques.

F.2 Faire évoluer l'offre de formation des enfants et des jeunes

PROPOSITIONS

Sensibiliser les enfants sur le temps scolaire et périscolaire :

Nous savons pertinemment que les programmes dépendent de l'Éducation nationale. Mais nous pourrions amener ou inclure une dimension écologique à plusieurs niveaux :

- Organiser un temps de sensibilisation régulier (2 heures par mois) via :
 - Des visites sur le territoire (parc, découverte de l'écosystème du quartier, ateliers de plantation, action de ramassage des déchets) ;
 - Des rencontres d'acteurs du territoire ;
 - Des invitations des parents aux ateliers ;
 - Des rencontres avec des intervenants extérieurs pour expliquer les sujets comme le tri, les écocgestes, les éco-constructions, la règle des 5 R, pour leur faire expérimenter la fresque du climat, l'importance des transports en commun...
- Aller plus loin dans l'intégration de l'éducation environnementale et écologique au cours du cursus scolaire. À l'issue du collège et pour conscientiser les élèves nous proposons de mettre en place une épreuve sur le climat ;
- Former des enfants ambassadeurs du climat qui se font les porte-paroles des bonnes pratiques écologiques auprès de la famille et du voisinage ;
- Mettre en place des éco-délégués pour chaque classe et proposer des actions pour les rendre actifs à l'échelle de leur école ;
- Élaborer des menus dans les cantines avec les enfants, les sensibiliser sur l'alimentation saine ;
- Instaurer le tri sélectif dans les écoles ;



- Instaurer des stages de découvertes au collège (en 3^e) tournés vers des métiers « développement durable » ;
- Intégrer à la Journée Défense et Citoyenneté un temps de projection de films et d'atelier sur la fresque du climat ;
- Mettre en place des travaux « d'intérêt de la planète » pour la petite délinquance ;
- Former les enseignants et les conseillers d'orientation aux changements climatiques.

Former les animateurs socioculturels et les animateurs BAFA au développement durable :

- Créer avec les organismes de formation une partie approfondissement du BAFA focalisée sur la question de l'environnement (développement durable, énergies renouvelables) afin de construire des activités et des Projets Éducatifs de territoire (PEDT) en lien avec le sujet. En complément nous proposons des aides financières, sans limite d'âge, pour les personnes souhaitant passer ce volet du BAFA ;
- Privilégier le recrutement d'animateurs ayant suivi une formation développement durable.

Adapter les formations aux nouveaux métiers liés à l'écologie :

- Proposer des formations aux "nouveaux métiers", en lien avec l'écologie, former les personnes aux emplois qui émergent de la transition ;
- Faire de la Cité du climat un lieu de référence dans l'offre de formation aux emplois de la transition d'un côté et l'évolution des pratiques des métiers d'aujourd'hui de l'autre (par exemple : BTP et le travail sur le zéro déchet) ;
- Orienter toutes les activités liées à l'insertion vers le secteur de l'économie sociale et solidaire pour former, proposer du travail, aider à l'insertion des migrants, chômeurs (par exemple en créant des chantiers d'insertion focalisés sur la production locale, la préservation de l'environnement et/ou le tri. Par exemple, nous pourrions mettre en place une activité nourricière (type potager) et de la revente des produits aux habitants du territoire.

Créer des maisons de quartier « labellisées » écologiques, constituant la constellation de la Cité du climat :

L'idée est d'intégrer une dimension écologique aux maisons de quartier, afin qu'elles deviennent les chefs de file de ces sujets et le relai auprès de la population. Ces maisons peuvent préparer le terrain pour la Cité du climat. Elles resteraient ouvertes tard pour permettre aux travailleurs d'y avoir accès, notamment le week-end. On trouverait dans ces maisons de quartier :

- Des débats à destination des enfants et des adultes ;
- Des échanges avec des intervenants extérieurs ;
- Des activités pédagogiques ;
- Des ateliers proposés par des habitants.

Renforcer les actions de sensibilisation auprès des habitants :

- Organiser des campagnes de communication massives sur tous supports avec pour certaines campagnes, un message fort et choc sur le mode des paquets de cigarettes ou de la sécurité routière ;
- S'appuyer sur des relais « influenceurs » qui ont du crédit auprès de la population et des jeunes originaires du territoire comme Kylian Mbappé, des rappeurs... ;
- Être force de proposition au côté d'Est Ensemble, des communes ou encore des associations lors de fêtes déjà organisées (exemple fête des voisins, fête des quartiers, fête des séniors, fêtes du canal...) en mettant en place :
 - Des ateliers « fresque du climat », et afficher les fresques dans le quartier ;
 - Des quiz géants avec des cadeaux à la clé ;
 - Des projections gratuites de films en plein air ou en salles sur l'écologie ;
 - Des sorties pour la population (visites de parcs) ;
 - Des journées de nettoyage dans les rues et les parcs, suivi d'un pique-nique de remerciement.
- Faire appel aux artistes pour sensibiliser ;
- Mettre en place un journal d'Est Ensemble dédié à l'écologie et aux initiatives citoyennes. Le journal serait papier et électronique et accorderait une place importante aux initiatives (trucs et astuces) des habitants : comment réduire les déchets, faire son propre engrais, fabriquer son liquide vaisselle, des recettes de cuisine saines et bon marché... ;
- Des prospectus sur les actions du territoire dans les boîtes aux lettres ;
- Prévoir une page dans chaque journal des villes pour l'actualité environnementale, les initiatives, la Cité du climat... ;
- Avoir une plateforme d'échange locale avec des bonnes pratiques, la mutualisation, le troc, l'échange d'objet, des astuces, des forums de discussions. Il faut aussi une version papier car beaucoup n'ont pas d'ordinateur.

Utiliser les espaces verts du territoire (notamment les parcs) pour sensibiliser les habitants :

- Créer des fermes pédagogiques et les préserver (exemple du risque de fermeture de la Bergerie de Bagnolet) ;
- Impliquer la population / les écoles dans la gestion des parcs (plantation, signalétique, potager, compost...);
- Développer des activités d'agriculture urbaines, ruches, sensibilisation à la biodiversité et au compost en privilégiant les espaces partagés (ex : jardins/potagers partagés, compost...).



G. Un territoire qui développe les énergies renouvelables²⁰

Nous avons conscience que la question de l'énergie est transversale à toutes les précédentes parties de notre avis citoyen.

Un territoire sobre, c'est aussi un territoire qui produit moins et mieux, notamment en termes énergétiques. Nous souhaitons attirer l'attention sur le fait que les collectivités territoriales et les services publics doivent donner l'exemple en achetant des énergies renouvelables, en prenant en compte ces enjeux dans les marchés publics ou dans la conception et la construction des bâtiments publics.

Pour avoir une vision précise des besoins et des possibilités de développement de ces énergies sur Est Ensemble, nous demandons à court terme un **diagnostic complet sur le potentiel des énergies renouvelables**. À plus long terme, il s'agit de **massifier leur utilisation**. En combinant les différentes énergies, nous arriverons à un mix énergétique cohérent. Sur notre territoire, nous savons - grâce aux échanges avec les experts - que la **géothermie, les pompes à chaleur et le solaire** sont les énergies ayant le plus fort potentiel.

Même si la **biomasse** en offre moins, il est important de la développer également pour valoriser nos déchets organiques par exemple. Le coût économique peut sembler important mais la rentabilité à long terme compensera largement cet investissement et nous permettra d'être plus autonomes énergétiquement.

L'énergie est au centre de nos usages quotidiens, que ce soit dans nos activités, dans les logements que l'on habite mais aussi dans les transports que nous utilisons. C'est pourquoi nous insistons sur le fait que l'énergie est l'une de nos priorités et que pour cette partie, les propositions renvoient notamment aux actions à mener sur les aspects d'aménagement, d'habitat, de mobilités et des entreprises.

G.1 Investir dans les énergies renouvelables

PROPOSITIONS

Évaluer les potentiels de notre territoire :

- Réaliser un audit, une cartographie de l'ensemble des capacités et potentiels du territoire en énergies renouvelables ;
- Identifier les terrains qui pourraient être forés pour développer la géothermie ;
- Identifier l'ensemble des surfaces de toitures qui peuvent accueillir des panneaux solaires sur les 9 communes - la structure de certains bâtiments et toits ne peut en effet pas supporter des panneaux solaires.

²⁰ Cette partie a été adoptée à l'unanimité par la Convention citoyenne. Il y a eu un échange sur l'opportunité de fusionner cette partie avec la partie E. La majorité du groupe a opté pour en faire une partie à part entière car l'énergie est une question transversale.

Développer massivement les énergies renouvelables à fort potentiel :

- Généraliser un réseau de géothermie qui s'appuie sur toutes les capacités du territoire et développer la géothermie là où elle existe déjà ;
- Utiliser toutes les surfaces qui peuvent accueillir des panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques), généraliser les panneaux solaires sur toutes les structures/ bâtiments et toits qui peuvent en accueillir ;
- Développer la méthanisation à partir des eaux usées et des déchets qui génèrent de la chaleur ;
- Utiliser les déchets comme ressource énergétique ;
- Utiliser la chaleur de productions existantes comme les data center (qui pourraient être placés sous les nouvelles constructions pour les chauffer) ;
- Anticiper dès aujourd'hui que les nouvelles constructions, les réhabilitations et autres investissements liés au chauffage prennent en compte l'arrivée prochaine de nouvelles sources de chaleur pour le territoire (géothermie, pompes à chaleur...) ;
- Développer les pompes à chaleur en surface ;
- Développer les puits de chaleur individuels qui pourraient être très favorables aux ménages (par exemple via des boîtes installées sur les balcons qui captent l'hydrogène). Est Ensemble pourrait favoriser l'installation de cette technique pour les ménages du territoire.

S'appuyer sur des services publics moteurs de la transition énergétique :

- Systématiser l'utilisation d'énergies renouvelables pour tous les bâtiments des services publics du territoire (sur l'ensemble des 9 villes pour développer des objectifs communs). Ces investissements financiers ne doivent pas reposer sur les villes car nous savons qu'il y a de fortes disparités entre les communes. Nous nous questionnons sur le financement ;
- Assurer des investissements qui rendent exemplaires énergétiquement les bâtiments publics ;
- Avoir des équipements et mobiliers urbains autoalimentés en énergie (totalement ou partiellement) : par exemple avec des petits panneaux solaires/capteurs d'énergie solaire sur des équipements publics (feux de signalisation...).



Conclusion : suivi et bilan de la Convention citoyenne locale d'Est Ensemble²¹

Nous voulons éviter le simple effet de communication ou de mode de la participation citoyenne. Nous ne voulons pas que notre avis citoyen soit perçu comme un catalogue de propositions qui resteront lettre morte.

Nous souhaitons donc suivre la prise en compte institutionnelle de notre travail pour le rendre plus concret, évaluer la mise en œuvre des propositions et mesurer l'atteinte des objectifs.

Nous demandons à :

- Recevoir une réponse point par point sur les propositions par les élus devant toute la Convention ;
- Avoir une présentation publique des résultats de la Convention.

Et nous nous engageons à :

Participer à la concertation préalable du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) après janvier 2022 par le biais d'une commission mixte. Et après l'adoption du PCAET, suivre la mise en œuvre des propositions auprès des élus et participer à des bilans réguliers sur ce qui a été mis en place. Les réponses des élus devront être motivées : pourquoi une action n'a pas été engagée ou pas prise en compte.

Le suivi de la réalisation de nos propositions se ferait sur les 5 ans du PCAET pour aller au-delà des mandats électoraux.

Cette commission mixte sera composée **de citoyens volontaires de la Convention, représentatifs des 9 communes d'Est Ensemble** (un représentant par commune et un suppléant soit 18 personnes). Au-delà de ces citoyens, cette commission réunira des élus des 9 communes et des agents des services d'Est Ensemble.

Les citoyens volontaires de chaque ville feront un retour aux autres membres de la Convention de la même ville. Chaque commune sera chargée de diffuser les informations auprès de ses administrés (dans les journaux communaux, via les réseaux sociaux).

Les citoyens volontaires de cette commission s'engageraient pour un minimum de 1 an. Les membres de la commission seraient renouvelés tous les ans sur le modèle d'une assemblée générale.

La commission pourrait inclure plus largement des habitants d'Est Ensemble pour donner du sang-neuf au groupe.

La Convention s'interroge sur l'articulation entre la commission mixte et le comité exécutif de la Cité du climat.

²¹ Trois personnes n'ont pas adopté cette partie.

Au-delà du suivi, nous défendons une participation durable des citoyens sur les questions d'écologie locale. Et pour que les citoyens participent plus activement à l'action publique, nous proposons de :

- Organiser des contributions citoyennes plus fréquentes et notamment des référendums pour les questions écologiques ; et élargir les concertations sur d'autres sujets sur les 9 communes ;
- Mettre en place des systèmes d'évaluation et de veille des élus sur leurs décisions, par exemple via un tableau de bord ;
- Améliorer la transmission d'informations vers les citoyens sur les décisions des élus ;
- Mettre en place une réunion participative de bilan d'activité par les élus avec des citoyens tous les trimestres. Les élus présentent leur bilan, les actions menées avec les services et les associations ainsi que les actions à venir. Un temps d'échange avec les citoyens serait ensuite ouvert (en s'assurant qu'il y ait une rotation dans les citoyens qui y participent pour assurer de la diversité) ;
- Mettre en place des conseils consultatifs en amont des projets que le conseil communautaire ou le Président pourraient activer. Il s'agirait de conseils plus souples et moins institutionnels que les conseils de quartier.

L'avis de la Convention a été adopté par tous les participants à l'exception d'un seul²² : Abdelaziz, Adama, Ahmed, Aïcha, Aïda, Alice, Alimata, Amaï, Anne, Assane, Assia, Aude, Aymeric, Ayoub, Bertin, Blenadrise, Brenda P., Cherifa, Christiane, Christophe, Dalidore, David D., David S., Diam, Dominique, Douha, Duska, Dylan, Elias, Emel, Esteban, Félicité, François, Frederic, Gaspard, Ghalia, Halissoi, Housniath, Ibrahima, Iky, Isabelle, Jackie, Jacques, Jean-Pierre, Jennifer, Jérémie, Johanna, Jonas, Josué, Julie, Julien, Khadidja, Lewis, Lohourou, Ludwig, Ludwinn, Mamuka, Maria Amélia, Marie Jeanne, Marieme, Mathilde, Maud, Michael, Michel Angelo, Michelle, Miguel, Mohamed A., Mohamed G., Mohamed I., Nutu, Oussman, Pamela, Patricia, Ramata, Régis, Roberta, Saleha, Sandra, Sophie D., Sophie L., Steve, Timothée, Violaine, Yanis, Yaroslav, Zalihatou, Zarinah.

²² Voir réserve numéro 9 qui explique pourquoi une personne n'a pas adopté les propositions de la Convention.



Annexe 1 : Les réserves ou avis minoritaires

Ces points de réserve ont été formulés individuellement.

Réserve 1 : Sur « la verdure est plus belle à voir qu'un espace vide ou minéral », un participant s'est exprimé : cette formulation est bien trop catégorique et générale. Il peut y avoir une grande beauté dans un espace vide ou dans un espace minéral.

Réserve 2 : Sur « Lorsque cela est possible, la densification ne se fera pas au sol mais plutôt en hauteur », un participant s'est exprimé : il n'y a aucune raison, quand on veut densifier, de privilégier la hauteur plutôt que l'emprise au sol des nouvelles constructions ou l'inverse. Les deux options doivent être envisagées et comparées. L'apport des réflexions de la Convention, c'est que dans cette comparaison, la désartificialisation des sols, la préservation de la biodiversité, le recours aux énergies renouvelables doivent être fortement pris en compte. Que pourrait-on penser par exemple d'une construction qui par sa hauteur viendrait empêcher par son ombre portée la mise en place ou le fonctionnement de panneaux solaires sur les constructions voisines ? *Et pour l'anecdote illustrative, nous nous battons dans notre quartier depuis trois ans contre un projet de construction en hauteur qui vient totalement dégrader le cadre de vie des riverains. Notre contestation est en train d'aboutir avec un projet moins haut et s'étalant un peu plus au sol et ceci tout en améliorant la proportion de terre naturelle sur la parcelle considérée - la surface de parkings en sous-sol ayant diminué.*

Réserve 3 : Je n'adopte pas l'ensemble de la partie B car les plus aisés et les plus précaires y sont opposés de manière frontale. Nous condamnons les personnes les plus aisées alors qu'elles apportent de l'économie et des ressources pour le territoire. Selon moi une cohabitation plus forte est la clé pour servir les uns et les autres

Réserve 4 : Sur la proposition de changer le mode de gouvernance du parc social, un participant s'est exprimé : le schéma de gouvernance actuel du parc social souffre d'un manque d'information à destination des citoyens et non d'un problème de fonctionnement dans la prise de décision.

Réserve 5 : Sur la proposition de mettre en place des journées sans voiture, un participant s'est exprimé : les journées sans voitures ne devraient pas valoir sur tous les axes pour éviter de déporter la circulation sur des axes où il n'y en a pas et pour ne pas handicaper certains territoires.

Réserve 6 : Sur la proposition de rendre obligatoire le vélo à l'école, un participant s'est exprimé : l'apprentissage du vélo ne doit pas se faire à l'école.

Réserve 7 : Sur la proposition d'installer une application de suivi des vélos, des participants se sont exprimés : l'application est une bonne idée mais nous sommes mal à l'aise à l'idée de tracker les gens.

Réserve 8 : Sur « les engagements en termes de sobriété numérique pourraient être un critère des marchés publics », un participant s'est exprimé : il est important de ne pas sanctionner les entreprises par des nouveaux critères mais plutôt de les accompagner au changement en amont.

Réserve 9 : Sur la proposition d'intégrer les entreprises au comex de la cité du climat, un participant s'est exprimé : en intégrant les entreprises et les syndicats ils seront juges et parties et défendront leurs intérêts. Cela est opposé à l'idée même d'un travail citoyen comme l'a été la Convention citoyenne. Question : Les entreprises vont-elles défendre les engagements du « Protocole d'entreprise » ?

Cette dernière réserve sur la cité du climat a amené une personne à ne pas adopter l'ensemble du document.

Annexe 2 : notre territoire aujourd'hui, regards croisés de citoyens et d'experts

Une des méthodes d'animation choisie pour la Convention citoyenne était celle de l'expertise inversée. Cette méthode consiste à commencer à partager les connaissances de chacun des participants et construire une compréhension commune des sujets et du territoire. Les citoyens pour le climat ont ainsi commencé par partager leur vécu et leur ressenti d'habitantes et d'habitants. Ils ont ensuite, notamment lors de la deuxième session, pu confronter ces visions au réel ou du moins à des données plus objectives. Une série de tables rondes avec des experts et agents d'Est Ensemble a permis aux citoyens d'échanger et de disposer d'éléments à la fois généraux et plus spécifiques au territoire sur les différents domaines auxquels ils se sont intéressés. Le premier texte donne donc à voir une vision du territoire des participantes et des participants au début de la Convention ; le deuxième texte est la réaction de deux intervenants à ce portrait.

1. Portrait(s) de territoire, le diagnostic des citoyens

Le territoire d'Est Ensemble n'est pas uniforme, d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, les vécus sont différents. Malgré tout, le diagnostic établi en première session par les citoyennes et les citoyens met en lumière quelques grands traits communs : une proximité dynamique avec Paris et des liaisons complexes entre communes, une fierté de la diversité et du multiculturalisme et une peur d'une trop grande boboïsation de certains quartiers ou encore la satisfaction de constater une politique tendant vers un respect plus grand de l'environnement tout en regrettant le manque d'espaces verts.

Une identité riche de culture(s)

Beaucoup de participants évoquent comme motif de fierté, l'offre de transports liée à la proximité avec Paris et des grands axes autoroutiers. Côté mobilité, les initiatives des pouvoirs publics pour renforcer les mobilités douces font également partie des points positifs : chèque pour la révision des vélos, création de rues piétonnes dans certaines villes ou aménagements de pistes cyclables.

L'offre de commerces diversifiés (grandes enseignes, magasins spécialisés, puces, marchés) est un atout du territoire et les récents aménagements : parcs pour enfants, canal de l'Ourcq, nouveaux bâtiments à haute qualité environnementale (HQE), cité maraîchère de Romainville, Cité fertile contribuent à s'y sentir bien. Les espaces publics et végétalisés favorisent le lien entre les habitants et contrastent avec la densité et la pollution qui caractérisent Est Ensemble.

L'offre culturelle est également appréciée : cinémas, bibliothèques, conservatoires de musique et théâtres sont vus comme des lieux accueillants et rassembleurs. Dans ces lieux, qui rendent le territoire vivant, foisonnent de nombreux bars, associations, artistes de rue et artisans. Le dynamisme du tissu associatif encourage la solidarité et l'entraide entre habitants de certains quartiers et les initiatives en lien avec l'écologie et le vivant : lieux d'éco-pâturage, jardins partagés, sensibilisation des plus jeunes au tri sélectif, jardins écoles, compostage de quartier...

Enfin, Est Ensemble, c'est surtout une identité, une atmosphère particulière liée à une grande mixité sociale et au multiculturalisme. Un territoire accueillant avec un fort sentiment d'appartenance : les habitants y sont attachés et y vivent depuis longtemps.



Mixité sociale versus gentrification ?

Il s'agit là d'un portrait dessiné à grands traits. Bien entendu, d'une ville à l'autre, d'un quartier à l'autre, le sentiment de sécurité ou même l'accès aux transports sont vécus de manières extrêmement différentes. Les transports en commun cristallisent cette tension : une bonne connexion du territoire d'un côté, insuffisante entre les villes de l'autre. Idem pour l'offre culturelle abondante certes mais parfois trop élitiste.

Si l'aménagement de nouveaux espaces verts est souvent cité comme positif, cet effort engagé contraste avec la forte densité ressentie par les habitants : concentration des bâtiments, manque d'espaces verts dans certaines communes, saturation des services publics, sur-urbanisation et bétonisation au détriment des friches. La construction de nouveaux bâtiments entraîne beaucoup de travaux et les citoyens s'interrogent sur les matériaux utilisés, leur isolation et sur le manque de réhabilitation de l'ancien. Ces constructions détonnent avec le manque d'équipements relevé dans certaines villes : pas assez de bancs publics, suppression ou peu d'équipements pour les jeunes (terrains de foot, skate-park...), absence de solutions d'accueil qui entraîne des campements sauvages. Ce manque d'équipements s'illustre aussi dans le domaine de la mobilité : mauvais entretien de la voirie, pas d'accessibilité des trottoirs pour les personnes en situation de handicap (même situation dans l'emploi). Si la création de pistes cyclables est appréciée, leur aménagement et pérennisation sans consultation et sans prendre en compte les réalités de déplacement interrogent : dangerosité, circulation densifiée car les voitures sont cantonnées sur une seule voie, pollution, nuisances sonores, frustration... Peu d'espaces pour ranger les vélos en particulier dans les HLM de certaines villes et pas assez de bornes de recharge électrique.

La saleté et la gestion des déchets est un sujet de préoccupation assez largement partagé par les citoyens : dépôt sauvage dans les rues, déjections canines, gestion des encombrants, non-respect du tri dans certains quartiers, poubelles qui débordent, collecte trop lente...et manque de civisme. Plusieurs citoyens regrettent l'image que renvoie souvent « le 9-3 », d'autres ont pourtant soulevé les problèmes de délinquance et d'insécurité évoquant les trafics notamment de drogues.

Enfin, certains quartiers du territoire se « boboisent ». Cette gentrification, qui montre un certain dynamisme, contraint les milieux populaires à vivre en périphérie et en dehors des centres-villes. Cela entraîne également une augmentation des loyers et des prix de l'immobilier à l'achat. Ce phénomène renforce les inégalités et les disparités entre villes et au sein de villes elles-mêmes.

2.« Vous avez vu juste », la réaction des intervenants

En session 2, les experts ont réagi au diagnostic des participantes et participants. Qu'il s'agisse des transports, de la densité ou de la mixité sociale, le portrait d'Est Ensemble réalisé à partir de leurs vécus et expériences est proche de la réalité du territoire.

Concernant les transports, « votre portrait est exact ». Pour Dominique Alba, directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme, on « assiste à une véritable mutation ». Si les grands réseaux vont arriver : la ligne 11 dans 10 ans, le réseau du grand Paris express... « nous avons besoin de remailler le territoire local, ce qui n'est pas évident » notamment avec des voies de vélos et de bus et un réseau piéton. Même réaction du côté de Côme de Lassus. Chef de projet chez Suez, il fait partie du bureau d'études qui suit le Plan Climat Air Énergie (PCAET) d'Est Ensemble. « Le portrait que vous dressez sur les transports est précis. On voit une vraie disparité entre l'ouest du territoire et la proximité avec Paris. Il est bien maillé en transports en commun dans la partie du territoire proche de Paris ou du RER ». Pour la qualité de l'air, « le vélo est intéressant s'il remplace un véhicule motorisé » : c'est pour cela que son développement doit être corrélé à celui des transports en commun. Il relève par ailleurs la difficulté que peuvent poser les Zones à faible émission (ZEF) qui régulent l'utilisation des voitures polluantes pour certains habitants qui ont peu de moyens. Une réponse à la pollution de l'air « mais pas complète ».

Sur le sentiment d'un trop grand nombre de constructions, Dominique Alba a nuancé. Il est vrai que « dans les 10 dernières années à Est Ensemble, il y a eu 1,7 millions de mètres carrés de surfaces construites », d'où ce sentiment que « tout bouge partout ». Pourtant, le territoire va également démolir 1 millions de mètres carrés. Pour les aménagements publics et les espaces verts, là encore, il y a des marges de manœuvre. Est Ensemble compte 10% d'espaces verts publics mais 30% si l'on compte les espaces privés. Et pour créer d'autres espaces verts dans un territoire très dense, l'idée d'avenir est, selon l'urbaniste, de créer « de grandes continuités boisées » et de « relier les petits espaces » comme le projet du Parc des Hauteurs.

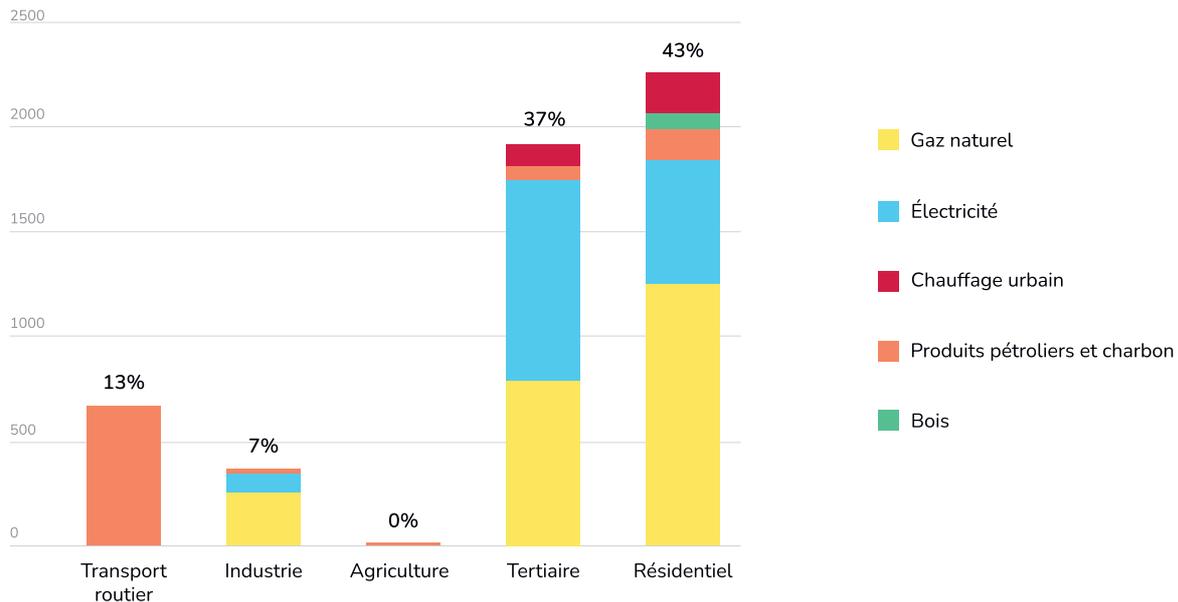
Liée à la question des constructions, celle de l'énergie. Un tiers de la population d'Est Ensemble est en effet en précarité énergétique et pour les bâtiments, c'est le principal poste de dépense des ménages. Le gaz est le plus consommé, l'électricité vient en deuxième mais principalement par les bureaux. Pour Côme de Lassus, deux priorités se dégagent : « construire de nouveaux bâtiments mieux isolés et produire de l'énergie renouvelable et locale ». À Est Ensemble, seul 4% de l'énergie est produite localement (provenant essentiellement du bois).

Les postes d'émissions de gaz à effet de serre du territoire d'Est Ensemble

1 ^{er}		Résidentiel Émissions principalement liées au chauffage au gaz et au fioul
2 ^e		Activité économique tertiaire Émissions principalement liées au chauffage au gaz
3 ^e		Transports routiers Émissions principalement liées à la combustion du carburant
4 ^e		Industrie Émissions principalement liées à la consommation de gaz et aux processus industriels



La consommation énergétique d'Est Ensemble (en MWh/an)



La mixité et la diversité du 93 est-elle réellement menacée par l'arrivée de nouveaux cadres supérieurs ? Il y a incontestablement une baisse de la population d'employés et d'ouvriers, mais cette tendance va moins vite que dans le reste de la population française et même de la métropole parisienne. À Est Ensemble « il y a moins de grandes zones de bureaux » et « notre rapport à l'emploi est différent » a expliqué Dominique Alba en citant comme exemple l'Arc de l'innovation, un projet métropolitain qui s'articule autour d'une communauté de lieux et d'acteurs innovants. Comment faire pour éviter cette « gentrification » du territoire ? La politique des quotas est une « politique qui porte ses fruits et qui constitue une sorte de protection ». La difficulté ? Le manque de logements au regard de la population actuelle.

Les citoyens avaient également exprimé une préoccupation sur la gestion des déchets. Une préoccupation légitime puisque cette gestion est responsable de 5% des émissions de gaz à effet de serre. Les habitants d'Est Ensemble produisent 300 kg/habitant d'ordures ménagères par an contre une moyenne nationale de 350. Le défi demeure celui du stockage, de la valorisation et du recyclage. Sur Est Ensemble, 14% des déchets sont aujourd'hui valorisés ; l'objectif au niveau national est de 65%.

Le saviez-vous ?

- 37% de la population d'Est Ensemble vit à moins de 100 mètres d'un métro
- Avant 2030, on sera pratiquement tous à 5 min en bicyclette d'un transport lourd (métro, RER...)
- PCAET = Plan climat Air Énergie Territorial est un outil de planification qui a pour but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie. C'est une obligation pour toutes les intercommunalités de plus de 20 000 habitants
- ZFE = Zone à faibles émissions. Zone urbaine dont l'accès est réservé aux véhicules les moins polluants. En France, l'accès à ces zones est déterminé par les certificats qualité de l'air « Crit'Air »
- Consultez l'étude prospective réalisée par l'atelier d'urbanisme parisien sur les enjeux métropolitains en matière de développement économique et de mobilité

Annexe 3 : notre territoire idéal, et si dans 20 ans les mesures de la Convention étaient appliquées ?

Lors de la troisième session, les participants ont travaillé l'essentiel de la journée du samedi à définir l'avenir qu'ils désirent collectivement pour le territoire. Afin de définir cet avenir, ils ont réfléchi à ce qui est désirable du point de vue des espèces vivantes, des habitants du territoire dans 20 ans, mais aussi de la 7^{ème} génération (c'est-à-dire des personnes qui habiteront notre planète dans 200 ans).

Après avoir pris en compte ces points de vue, ils sont partis du principe que vingt ans ont passé depuis la fin de la convention citoyenne locale pour le climat d'Est Ensemble. Depuis, les mesures prises par le territoire pour lutter contre le réchauffement climatique ont porté leurs fruits : les émissions de gaz à effet de serre ont fortement diminué et la neutralité carbone est presque atteinte dans les neuf communes du territoire.

Une partie des participants ont imaginé qu'à l'inverse, de mauvaises décisions sont prises et ont décrit ce qu'ils redoutent pour l'avenir.

Voici la synthèse de la description du territoire qu'ils ont réalisée.

Un territoire où les habitants vivent en harmonie les uns avec les autres

Pour lutter contre le réchauffement climatique, Est Ensemble a amplifié depuis 20 ans une politique de logement ambitieuse en rénovant les immeubles anciens et insalubres et en construisant de nouveaux logements écoresponsables. L'équilibre public / privé et la régulation des loyers permettent désormais aux familles populaires de se loger décemment dans des quartiers où la mixité sociale est harmonieuse.

Nadia, Matis et leurs trois enfants vivent depuis 16 ans dans une des maisons d'un lotissement vert d'une ville du territoire. Avec l'arrivée d'Enzo il y a 5 ans, en situation de handicap, ils ont dû se résoudre à quitter leur appartement. « On tenait absolument à rester dans l'une des 9 communes d'Est Ensemble. Avec le réseau de transports en commun et les pistes de vélos aménagées, ce n'est plus un problème de se déplacer d'un lieu à un autre ».

Grâce à la nouvelle politique d'attribution de logements mise en place par l'intercommunalité, ils ont pu obtenir une petite maison où les enfants ont chacun leur chambre et dont le loyer reste modéré. Et surtout, elle est équipée et accessible à leur petit dernier en fauteuil. Dans ce bâtiment entièrement isolé avec des matériaux innovants et écologiques, l'eau de pluie est récupérée et grâce à un système de drainage, elle est utilisée pour les sanitaires. Soleil, eau, vent... les éléments naturels produisent de l'énergie pour tout le lotissement ; le surplus est redistribué ailleurs dans la ville.

« Ce qu'on aime le plus, c'est se retrouver avec nos voisins de quartier dans le potager pour partager nos récoltes mais aussi pour parler du quotidien. C'est ça l'esprit d'Est Ensemble : lien social et mixité ! ». Ce qu'apprécie particulièrement la famille, c'est la proximité des espaces verts : « les enfants sont régulièrement en contact avec la nature, que ce soit dans les parcs, les forêts du territoire qui sont très propres. Et cerise sur le gâteau : le potager collectif ! ». Avec les voisins de leur immeuble, la famille se rend régulièrement au potager du quartier pour cultiver légumes et fruits. Les bacs à compost, installés tout près, permettent de fournir de l'engrais naturel pour la terre. Avec la multiplication de ces espaces, tous les habitants du quartier ont accès à des produits sains. Une dynamique qui se retrouve à l'échelle du territoire puisque les exploitations agricoles urbaines d'Est Ensemble permettent de nourrir une partie de la population en circuit court.



Un territoire exemplaire où l'on enseigne l'écologie à l'école

Est Ensemble a été une des premières collectivités à expérimenter les écoles écologiques il y a près de 20 ans. Aujourd'hui, elles ont essaimé sur tout le territoire. Leur ambition ? Être vertueuses à l'extérieur comme à l'intérieur.

Tous les matins ou tous les après-midis – leur emploi du temps est flexible –, les enfants de l'école « Ensemble pour le climat » se rendent en cours à pied ou à vélo grâce à des voies aménagées et sécurisées qui maillent tout le territoire. Cela fait bien longtemps que le stationnement des voitures devant les établissements scolaires n'existe plus.

Dès leur plus jeune âge, les élèves sont sensibilisés à l'écologie : tri de déchets, compost, respect du vivant et de la biodiversité. L'établissement propose aux plus grands des filières agroécologiques et des stages dans les fermes du territoire. Des rangées de fleurs, de légumes et autres plantations longent les allées piétonnes et cyclistes qui mènent aux écoles. Ce sont les enfants qui sèment, prennent soin et récoltent leurs productions. Une véritable mise en pratique de ce qu'ils apprennent en classe.

Des cours de sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux

Des intervenants extérieurs, experts et acteurs de terrain, sont invités régulièrement pour leur expliquer les enjeux du climat, de l'énergie verte ou du développement durable. La particularité de ces établissements est la place importante faite aux ateliers pratiques : travail de la terre mais aussi apprentissage d'une alimentation saine et d'une consommation raisonnée. Les enfants cuisinent ce qu'ils cultivent localement : exit les produits sous plastique sans goût ni saveur à la cantine !

Des bâtiments énergétiquement autonomes

Grâce aux panneaux solaires installés sur une partie des toits, les bâtiments ont atteint l'autonomie énergétique. L'autre partie est végétalisée et abrite des insectes et des ruches pour les abeilles, à une hauteur raisonnable pour que ces dernières puissent butiner les fleurs alentour. Depuis le toit, l'eau de pluie est stockée puis collectée. Les eaux usées sont recyclées. Entièrement à énergie positive et alimentées par du biodiesel, ces écoles utilisent le maximum de ressources naturelles et émettent zéro carbone. Enfin, les lumières à basse consommation s'allument et s'éteignent dans tout le bâtiment en fonction de la quantité de lumière du jour disponible.

Un territoire où il y a plus de vélos que de voitures

Porté par les citoyens de la convention citoyenne locale il y a 20 ans, le développement des mobilités douces est arrivé à son apogée. Aujourd'hui en 2042, le réseau de pistes cyclables en continu d'Est Ensemble est le plus grand et le plus sécurisé d'Île-de-France. Ce projet d'aménagement de voies cyclables à grande échelle a été co-construit avec les citoyens du territoire et s'inscrit dans une politique de réduction de la voiture individuelle et de disparition des énergies fossiles.

Pour permettre ce maillage territorial, Est Ensemble a travaillé en parallèle sur les aménagements aux abords des lignes de métro : passerelles qui permettent de relier très facilement les périphéries aux cœurs de villes, liaisons entre les rues pensées pour les vélos... Chacune des 9 communes dispose désormais de vélos en libre-service, les centres villes, tout comme les stations de métros, possèdent de grands parcs de stationnements et les nombreux garages et ateliers de réparation permettent de répondre rapidement aux soucis mécaniques des cyclistes. En privilégiant les mobilités actives, le territoire d'Est Ensemble a gagné beaucoup d'espaces à vivre et a, très sensiblement, amélioré la qualité de vie de ses habitants. Selon une récente étude, la pratique du vélo a contribué à prévenir de nombreuses maladies cardio-vasculaires, diabètes et dépressions.

Pour réduire drastiquement la pollution émise par les véhicules à moteur, Est Ensemble a tout d'abord développé la ville « du quart d'heure ». Les habitants n'ont désormais plus besoin de prendre un véhicule motorisé pour accéder à des services de proximité : crèches, écoles, commerces de bouche et services publics ou administratifs. Les personnes qui n'ont pas d'autre choix que de prendre une voiture disposent d'un parc de véhicules propres en libre-service et ouvert 24h sur 24h, accessibles aux personnes en situation de handicap, et dont la vitesse est limitée à 30 km/h.

Des voies différenciées et des infrastructures conçues pour les cyclistes

Les cyclistes ne croisent ni les voitures ni les piétons car des voies différenciées ont été aménagées. Des feux de circulation et une signalétique appropriée permettent de réguler le trafic des vélos de plus en plus nombreux. Un code de la route spécial vélo est d'ailleurs dispensé à tous les enfants dans les écoles, qui apprennent très tôt à circuler en deux roues.

L'avenir craint

Il devient difficile de se déplacer dans la ville. L'air est irrespirable et chargé de particules fines. Les rares personnes qui s'aventurent à l'extérieur portent des masques à oxygène. Nous sommes obligés d'allumer nos lampes torches car l'épais brouillard gris nous empêche de déambuler sereinement. Si les habitants semblent s'être résignés à vivre dans ce smog permanent, ils s'inquiètent de l'explosion des maladies respiratoires en particulier chez les enfants qui toussent et doivent porter des masques même pour dormir la nuit. En dépit de la tempête de sable qui fait rage, les usines de la ville continuent de tourner à plein régime, et crachent des nuages de charbon toxiques. Nous nous couvrons la bouche pour éviter le goût du pétrole qui irrite la gorge ; nous portons des lunettes ou des masques pour que le gaz de l'atmosphère et le sable ne nous brûlent pas les yeux. Le sol est recouvert d'une boue noire collante et nous avançons à tâtons au milieu des ouvriers qui courent de droite à gauche pour pointer à l'usine.

Au fur et à mesure de notre avancée dans la ville, nous voyons se dessiner quelques arbres. Recouverts de poussières et de cendres, ils ne peuvent se développer ni capter les trop grosses quantités de CO2 qui se dégagent des gratte-ciels et des industries d'acier, de charbon et de ciment.

Comment se nourrir au milieu de ce chaos ? C'est le principal défi des habitants car avec l'utilisation massive des pesticides dans les champs de la province, la consommation du blé, des légumes ou des fruits est devenue impropre. L'eau du robinet n'est plus potable et les rivières alentour sont tellement polluées ou asséchées que les poissons n'y ont pas survécu. Certains habitants en sont réduits à fouiller les déchets qui jonchent la rue pour survivre. D'autres essaient tant bien que mal de fuir la ville pour rejoindre une campagne voisine. Pendant ce temps, les informations officielles diffusées par des haut-parleurs dans la ville annoncent un retour « à la normale » dans une semaine...



Annexe 4 : les intervenants rencontrés par la Convention citoyenne

Session 1

Des salariés de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE et de Suez pour animer un atelier Fresque du climat

Intersession 1

- Maud Sarda, pour la visite de l'entrepôt Label Emmaüs à Noisy-Le-Sec
- Michel Vial, de la coopérative Électrons solaires pour la visite de l'école Waldeck Rousseau aux Lilas
- Léa Longeot, de l'association Didattica pour la visite de la friche Un tramway nommé désir à Montreuil
- Cinéma Le Trianon de Romainville

Session 2

- Dominique Alba, directrice générale de l'Atelier parisien d'urbanisme
- Come De Lassus, Suez
- Antoine Bonduelle, Réseau Action Climat
- Klaire Houeix, Agence Régionale de la Biodiversité
- Maya Bergeron, Magasin Un écrin vert, Biocoop Montreuil
- François Mauvais, Président de Cantines responsables
- Arnaud Golmard, Directeur des projets transverses d'Est Ensemble
- Morgane Retière, doctorante en géographie à l'Université Paris 8 Saint-Denis et l'Universidade de Sao Paulo
- Maud Granger Remy, Administratrice du Réseau AMAP Île-de-France
- Delphine Gemon, Responsable du pôle Approche Environnementale de l'Aménagement d'Est Ensemble
- Danielle Dubrac, Chambre de Commerce et de l'Industrie
- Simon Larrecq, Coordinateur des Clauses sociales chez Est Ensemble
- Boudour Moumane, Chargée de mission Emploi à Est Ensemble
- Remy Beauvisage, sociétaire de la coopérative Construire solidaire
- Stéphane Carmine, Directeur général Carmine S.A.
- Pierre Meunier, Directeur adjoint à la Direction de l'économie, de l'attractivité et de l'innovation à Est Ensemble
- Francis Redon, Président de la fédération 93 de France Nature Environnement Île-de-France
- Antoine Soulier Thomazeau, Directeur de projet, plaine de l'Ourcq à Est Ensemble
- Émir Kort, Écologue, naturaliste à Est Ensemble
- Jean-Luc Bonabeau, L'Office Public de l'Habitat Montreuillois
- Michele Esposito, Directrice de l'habitat et du renouvellement urbain à Est Ensemble

- Stein van Oosteren, porte-parole du Collectif Vélo Île-de-France et auteur du livre *Pourquoi pas le vélo ?*
- Guillaume Vera-Navas, chef de pôle Transition et adaptation urbaine à Pantin
- Éric Beaudu, Responsable du pôle « planification, stratégie foncière, déplacements » à Est Ensemble
- Dimitri Vandewiele, Chef de projet développement durable à la Ville de Bondy
- Véronique Ragusa-Bartolone, Directrice de l'Environnement et l'Écologie urbaine à Est Ensemble
- Christelle Jullien, Directrice de l'eau et de l'assainissement à Est Ensemble
- Remy Houret, Ingénieur Réseaux de chaleur et géothermie au SIPPAREC
- Éric Kenda, Responsable du pôle Patrimoine public et tertiaire privé à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat
- Calvin Descouts, Ingénieur Transition Énergétique à Noisy-le-Sec
- Vincent Courboulay, Directeur scientifique à l'Institut du numérique responsable, Maître de conférences à la Rochelle Université
- Théo Godard, Responsable de la Maison de l'Emploi à Pantin
- Alexis Drzemczewski, Responsable du pôle territoires et transitions à l'Agence locale de l'Énergie et du Climat
- Cécile Anton, cheffe de Pôle Informations et Animations à Est Ensemble
- Nicole Geniez, Directrice de l'Environnement à la Ville de Bagnolet
- Anne D'Orazio, Maître de conférences urbanisme, aménagement à l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris la Villette
- Vaia Tuuhia, Association 4D
- Nicolas Leroux, Chef de secteur énergie-climat à Est Ensemble
- Catherine BOUX, Directrice générale adjointe de SycTom
- Elodie Combileau, Chargée de mission Économie Sociale et Solidaire à Est Ensemble
- Aude Depatchere, Chargée de mission Qualité à Est Ensemble
- Armel Le Coz, Co-fondateur et coordinateur de Démocratie Ouverte
- Jean-Baptiste Pointel, Responsable de pôle de la relation aux usagers
- Mélanie Blanchetot, membre de la Convention citoyenne pour le Climat nationale

Intersession 2

- Marie Vilain, visite de la Recyclerie de la Grande Ourcq à Romainville
- Émir Kort, écologue et naturaliste à Est Ensemble pour la visite du Parc des Beaumonts à Montreuil
- Alexis Drzemczewski et Quentin Mailland, Agence Locale de l'Énergie et du Climat MVE à Montreuil
- Etienne Delprat du collectif YA+K pour la visite de leur atelier à Bagnolet
- Patricia Astèque, pour la visite de Mozinor à Montreuil
- Jérémie Almosni, Directeur de l'ADEME Ile-de-France



Intersession 3

- Vincent Mercier et les élus de la Ville de Romainville en charge du projet de régie de cantine
- Pierre-Luc Vacher, Mairie de Montreuil
- Christelle Bompas, SYCTOM

Session 4

- Véronique Ragusa-Bartolone, Directrice de l'Environnement et l'Écologie urbaine à Est Ensemble
- Michele Esposto, Directrice de l'habitat et du renouvellement urbain à Est Ensemble
- Nicolas Leroux, Responsable du pôle énergie-climat, Est Ensemble
- Cécile Anton, cheffe de Pôle Informations et Animations à Est Ensemble
- Vincent Benzaken, Chef de projet urbanisme durable
- Arnaud Golmard, Directeur des projets transverses d'Est Ensemble
- Maël Gendron, Responsable pôle Territoires & Entreprises à Est Ensemble
- Steve Lewis, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France
- Emmanuelle Moesch – chercheuse à la Chaire de recherche Économie Circulaire et Métabolisme Urbain
- Marion Benoist, Cerema
- Isabelle Robinot-Bertrand, Cerema
- Jean-Pierre Charbonneau, Architecte-urbaniste
- Yuna Conan, Directrice de la Cité Maraîchère
- Raphaël Claustre, Île-de-France Énergies
- Jean-Michel Kaleta, Directeur Île-de-France – SUEZ Recyclage et Valorisation France

Intersession 4

- Thomas Dalarun, Directeur des assemblées, des affaires juridiques et de la commande publique, Est Ensemble
- Nicolas Leroux, Responsable du pôle énergie-climat, Est Ensemble
- Yuna Conan pour la visite de la Cité Maraichère de Romainville
- Auriane Corblin d'Est Ensemble pour la visite de la ZAC Boissière-Acacia à Montreuil
- L'association Le Praxinoscope à Montreuil



De septembre 2021 à janvier 2022, cent citoyennes et citoyens des neuf villes d'Est Ensemble, tirés au sort et représentatifs de la diversité du territoire, ont accepté de se réunir au sein d'une convention citoyenne locale.

Leur mandat : « *établir une série de mesures concrètes pour lutter contre le dérèglement climatique dans le respect de la justice sociale et environnementale, en prenant en compte la biodiversité, dans les champs de compétence d'Est Ensemble et de ses villes* ».

Ce document présente, dans son intégralité, l'avis adopté par cette convention le 30 janvier 2022.